MAIRIE DE PARIS

apur
ATELIER PARISIEN D'URBANISME

Direction des Affaires Scolaires
Sous-Direction des établissements scolaires

Analyse démographique et prévisions scolaires dans le 18ème arrondissement

20 JUIN 2017

17 boulevard Morland – 75004 Paris
Tél : + 33 (0)1 42 76 22 58 - Fax : + 33 (0)1 42 76 24 05
http://www.apur.org

Introduction

Le Secrétariat général de la Ville de Paris a souhaité qu'une étude d'estimation des besoins scolaires soit réalisée dans le 18ème arrondissement, dans le cadre d'un groupe de travail réunissant les directions concernées (Dasco, DU, DLH, DFA) et l'Apur.

Trois réunions ont été organisées, en décembre 2016, janvier et mars 2017. Elles ont permis de définir une méthode et d'échanger les données utiles à cet exercice de quantification des besoins.

Cette note présente une analyse des données disponibles par thématique :
-les données démographiques, liées à l'évolution de la population et des naissances,
-les données scolaires, liées aux effectifs d'enfants scolarisés, le taux de maintien et l'état de patrimoine,
-les données relatives aux projets de logements, dans les opérations d'aménagement et dans le diffus.

Un exercice de prévisions scolaires spécifiques a été réalisé pour chaque grande opération d'aménagement prévue dans l'arrondissement : l'opération Ordener Poissonniers d'une part et le secteur Paris Nord Est d'autre part comprenant l'opération Chapelle International, l'opération Chapelle Charbon, l'opération Hebert et l'opération Gare des Mines Fillettes.

Synthèse

L'analyse montre un ralentissement de la dynamique démographique dans le 18ème arrondissement, se traduisant par une légère diminution de la population, une diminution du nombre de naissances et une baisse des effectifs d'enfants scolarisés dans l'arrondissement.
La baisse des effectifs scolaires devrait se poursuivre dans les années à venir, en lien avec la diminution de la natalité qui ne s'est pas encore répercutée sur l'ensemble des niveaux.

L'opération Ordener Poissonniers

L'opération Ordener Poissonniers, selon l'exercice de prévision réalisé, générerait un besoin scolaire estimé entre 7 et 8 classes primaires et 2 à 3 classes de collège.
Les écoles situées à proximité de l'opération (8 établissements étudiés) n'atteignaient pas, à la rentrée 2016, leur niveau maximum de remplissage, ce qui permettrait de récupérer l'équivalent de 5 classes.
L'analyse des locaux disponibles dans ces écoles par rapport aux préconisations de la DASCO pour les écoles neuves, montre qu'il serait également possible d'ouvrir 2 classes dans 4 établissements (3 maternelles et 3 élémentaires).
Par ailleurs, l'évolution démographique sur ce secteur permet d'envisager en 2021 la disponibilité de 5 locaux classes supplémentaires.

Au total, l'étude permet d'établir le potentiel du secteur à 12 ouvertures de classes à l'horizon 2021.

Il apparaît donc possible d'apporter une réponse aux besoins générés par l'opération Ordonner-Poissonnier avec le même nombre d'équipements scolaires. Deux options sont alors à considérer :

La première option consiste à ne pas créer d'école et à absorber le besoin au sein du patrimoine existant. Cela aurait pour avantage de renouveler et de renforcer la fréquentation des écoles alentours dans un contexte de baisse démographique. Cette option, qui devra s'accompagner de modifications de sectorisation, permet également d'ouvrir le nouveau quartier sur les quartiers environnants et d'utiliser le foncier libéré pour répondre à d'autres besoins.
Cependant, cette solution prive la collectivité du financement d'un équipement scolaire neuf par l'aménageur et empêche le déploiement d'une stratégie patrimoniale sur un établissement plus ancien.

La seconde option consiste à créer une école d'au moins 8 classes pour répondre aux besoins de l'opération et de supprimer une ou plusieurs école(s) existante(s) dont le nombre total de classes équivaut à celui de l'école créée. La collectivité garde ainsi le bénéfice du financement de l'aménageur, améliore la qualité de son patrimoine et récupère les fruits de la valorisation.
Une première analyse croisée de données telles que l'année de construction, le résultat des visites fonctionnelles d'architectures, le nombre d'interventions des équipes des sections locales d'architecture par local classe, la présence d'amiante, ou encore l'accessibilité handicapés a permis d'identifier les maternelles 57 Goutte d'or (4 classes) et 29 Marcadet (6 classes) comme potentiellement valorisables. Ces premières pistes nécessitent d'être confortées par le chiffrage de leur valorisation (en lien avec la DU) et surtout concertées avec la Mairie du 18ème pour tenir compte du coût social et politique de la suppression de ces équipements scolaires. Ce processus permettra d'améliorer l'acceptabilité sociale de la construction de logements sociaux car elle s'accompagne d'un équipement public de proximité.

Les opérations du secteur Paris Nord Est

Le secteur Paris Nord Est (PNE) comprend 4 opérations d'aménagement : Chapelle International, Chapelle Charbon (phase 1 et 2), Hebert et gare des Mines Fillettes. D'après les données connues en mai 2017, ces 4 opérations généreraient un total de 3 274 logements familiaux dont une première partie serait livrée à l'horizon 2021.
Ces 4 opérations, selon l'exercice de prévision réalisé, générerait un besoin scolaire estimé à 46 classes dans le 1er degré.

Cependant, d'ici 2021, sans prise en compte des opérations de logements, le secteur PNE devrait perdre 10 équivalents-classes de 26 élèves du fait de la baisse démographique.

L'étude des locaux disponibles montre que deux écoles proches du secteur PNE ont la possibilité d'ouvrir 4 classes supplémentaires sans mise en œuvre de gros travaux.

De plus, lors de la rentrée 2016, certaines écoles du secteur PNE n'ont pas atteint leur niveau maximum de remplissage et plusieurs classes comptent moins de 23 élèves. Si chaque classe comptait entre 23 et 27 élèves en maternelle et en élémentaire, 12 classes seraient d'ores et déjà mobilisables dans le secteur PNE.

Ainsi, avec l'effet combiné de la baisse démographique et de la réorganisation des effectifs, 26 classes seront récupérables dans le secteur PNE sans création d'école nouvelle.

L'opération Chapelle International s'accompagne de la création d'une nouvelle école de 12 classes. Une seconde école de 12 classes est en discussion dans les opérations Hebert ou Gare des Mines Fillettes.

L'analyse croisée de l'ensemble de ces éléments montre que la construction de deux nouvelles écoles de 12 classes suffirait à couvrir l'ensemble des besoins engendrés par la construction prévue des 3 274 logements familiaux dans le 18e dans le secteur Paris Nord Est. Compte tenu du maillage actuel des écoles et des contraintes urbaines, il semblerait plus opportun de construire la seconde école à Gare des Mines Fillettes plutôt qu'à Hebert mais des analyses complémentaires seraient à conduire afin de préciser ce choix.

La quantification aussi bien des capacités d'accueil disponibles que du besoin scolaire exprimé en nombre de classes est potentiellement largement remise en cause par le projet gouvernemental visant à dédoubler les classes de CP/CE1 en réseaux d'éducation prioritaire. En prenant en compte cette réforme, le besoin lié à l'opération Ordener Poissonnier quantifié aujourd'hui à 8 classes primaires, soit globalement une classe par niveau, des petites sections au CM2, serait de 10 classes (dédoublement des CP et Ce1). Dans l'attente d'une position académique définitive sur les modalités opérationnelles de mise en œuvre de la réforme (2 enseignants dans une même salle, cloisonnement de salle, ou deux salles de classes dédiées), il n'est pas possible d'en définir précisément les conséquences patrimoniales.

PARTIE 1 : Le contexte sociodémographique et scolaire du 18ème arrondissement

LA POPULATION

Une légère baisse de la population entre 2009 et 2014

En 2014, le 18ème arrondissement compte 199 135 habitants ce qui représente 9% de la population parisienne. **Entre 2009 et 2014, l'arrondissement a perdu 1 500 habitants soit en moyenne 300 personnes par an (-0,1%/an).** De 1999 à 2009, le 18ème arrondissement gagnait en moyenne 1 617 habitants chaque année (+0,8%/an).

La légère diminution de la population au cours de la période récente est à relier à la baisse du nombre de naissances observée dans l'arrondissement et dans l'ensemble de la capitale depuis 2010. **En 2015, il y a eu 3 008 naissances dans le 18ème arrondissement soit 500 de moins qu'en 2010.** Le nombre de naissances étant, néanmoins, supérieur au nombre de décès, le solde naturel reste positif mais ne permet plus de compenser le solde migratoire déficitaire de l'arrondissement.

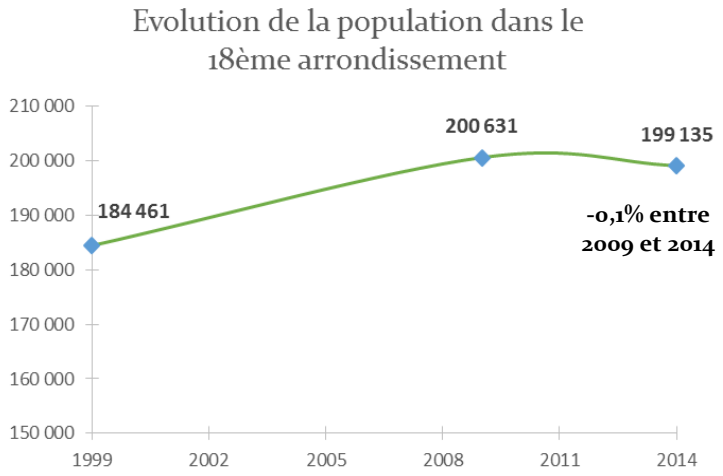

Source : Insee, recensements de population

	Population municipale légale		Taux d'évolution annuel moyen (en %)	
	2014	2009	2009-2014	1999-2009
18ème	199 135	200 631	-0,1	0,8
Paris	2 220 445	2 234 105	-0,1	0,5
MGP	6 999 097	9 865 987	0,4	0,7

Source : Insee, recensements 2009, 2014

La baisse de la population au niveau de l'arrondissement au cours de la période récente masque des évolutions hétérogènes selon les différents quartiers. **Plusieurs quartiers ont connu de fortes augmentations alors que d'autres ont vu leur population diminuer.**

Les plus fortes augmentations s'observent au nord du métro Porte de Clignancourt, au nord du métro Lamarck Caulaincourt et dans le quartier de la Goutte d'Or jusqu'au métro La Chapelle (à l'exception de deux iris). Ces quartiers enregistrent des gains de population supérieurs à +250 par Iris entre 2008 et 2013.
A l'inverse, les quartiers au sud du métro Porte de Clignancourt, à l'est du métro La Chapelle et Max Dormoy, celui des Abbesses et ceux à la limite du 17ème arrondissement, connaissent de fortes diminutions de population, supérieures à -250 personnes/iris.

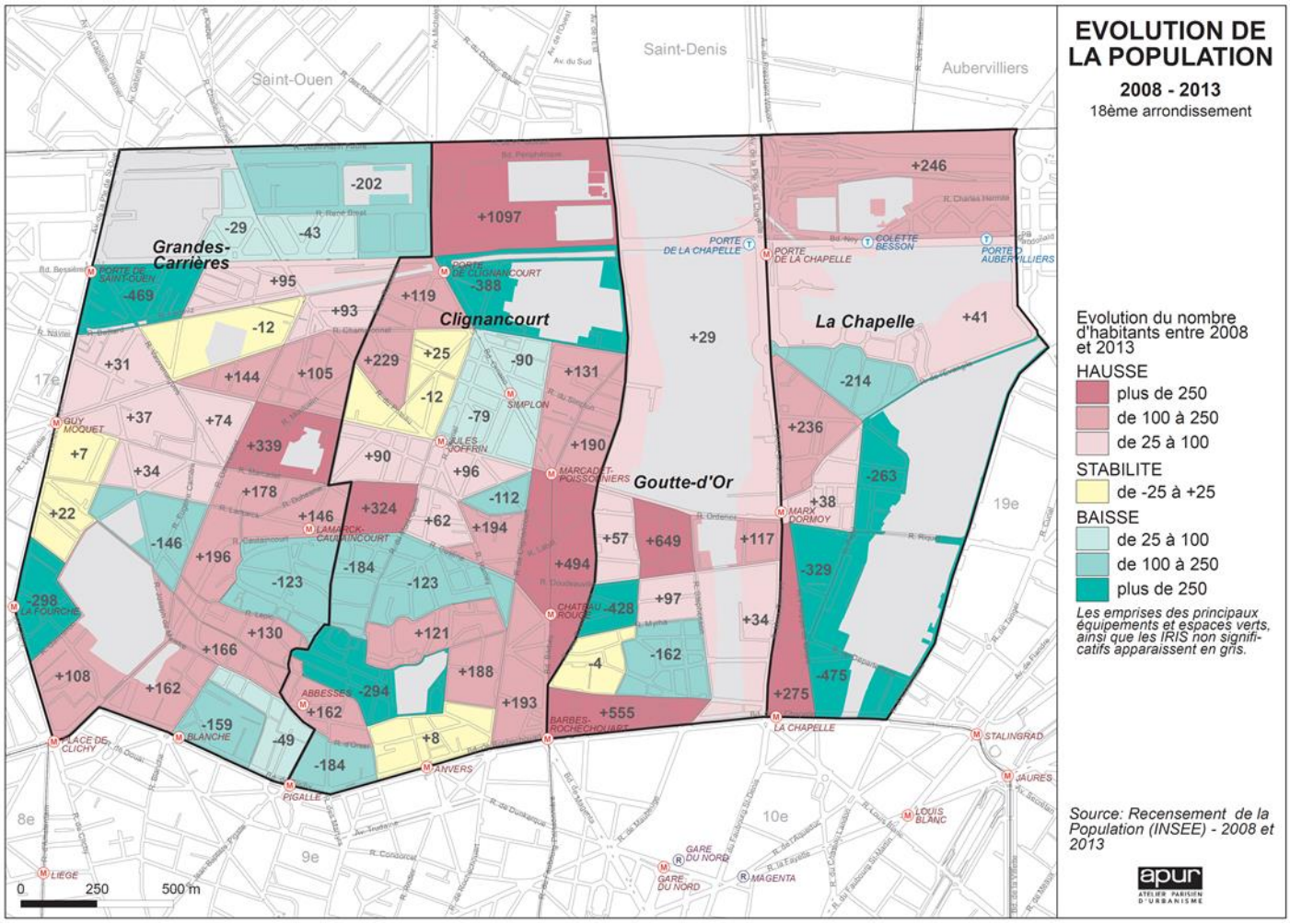

LES NAISSANCES

Une baisse du nombre de naissances depuis 2010

Après avoir augmenté jusqu'en 2010, **le nombre de naissances diminue dans le 18ème arrondissement pour atteindre 3 008 naissances en 2015**, soit près de 500 naissances de moins qu'en 2010, ce qui représente, en moyenne, **100 naissances de moins chaque année**.

Cette diminution n'est pas propre à l'arrondissement mais s'inscrit dans une tendance à la baisse observée pour l'ensemble de la capitale au cours des dernières années. Par rapport à 2010, Paris compte près de 3 181 naissances de moins, soit en moyenne 636 naissances de moins par an, pour atteindre 28 266 naissances en 2015.

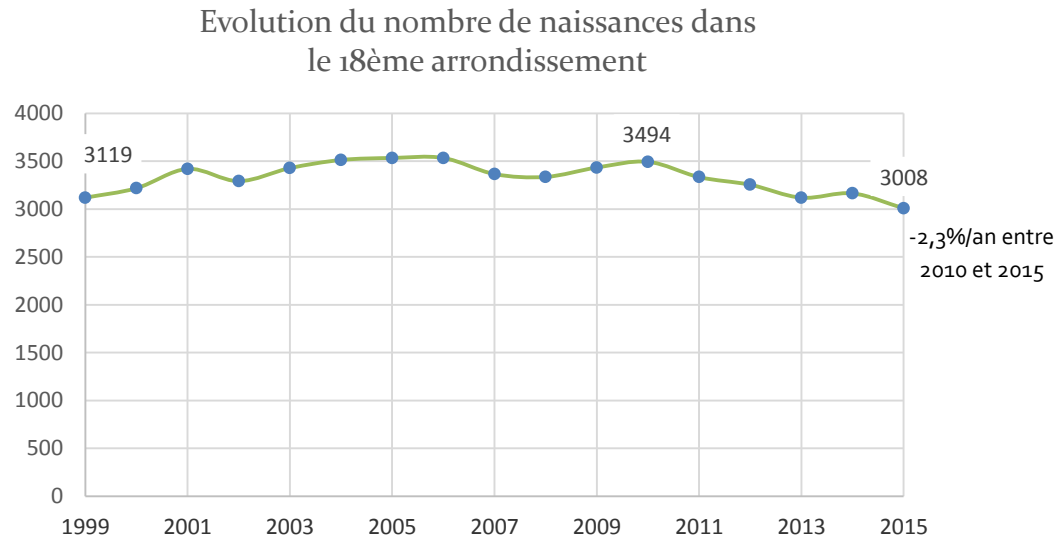

Source : Insee, Etat Civil

Evolution du nombre de naissances

	Nombre de naissances			Variation		Taux de variation annuel moyen (%)	
	1999	2010	2015	1999-2010	2010-2015	1999-2010	2010-2015
18ème arrondissement	3 119	3 494	3 008	375	-486	1,1	-2,3
Paris	31 187	31 447	28 266	260	-3 181	0,1	-1,7

Source : Insee, Etat Civil

Source : Insee, Etat Civil

LES ENFANTS

Un nombre d'enfants qui a augmenté sur la période 2008-2013 malgré la baisse des naissances

En 2013, le 18ème arrondissement compte 29 881 enfants âgés de 0 à 14 ans qui correspondent aux âges des élèves de maternelle, classes élémentaires et collèges. Les moins de 15 ans représentent 15% de la population du 18ème arrondissement et en font un des arrondissements avec la plus grande part d'enfants de la capitale. Il se place en quatrième position, derrière les 10ème, 20ème et 19ème arrondissements. A Paris, 14% de la population a moins de 15 ans.

Entre 2008 et 2013 le nombre d'enfants de moins de 15 ans a augmenté de 0,5%/an en moyenne, ce qui représente 792 enfants supplémentaires en 5 ans. A Paris, le nombre d'enfants a augmenté de 0,1% durant cette même période.

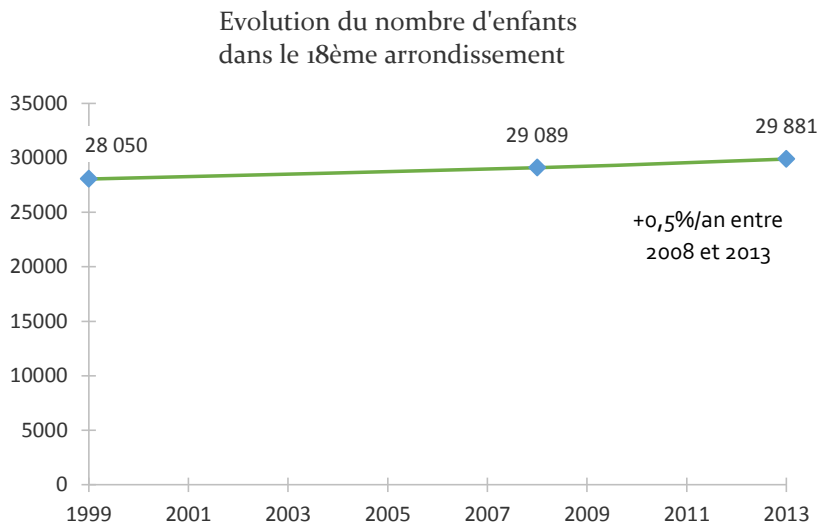

Source : Insee, recensements de population

En lien avec la baisse du nombre de naissances observée depuis 2010, le nombre d'enfants âgés de moins de 3 ans a diminué par rapport à 2008 (-152).

Les enfants âgés de 11 à 14 ans sont ceux dont le nombre a connu la plus forte progression entre 2008 et 2013 avec une augmentation de l'ordre de +12% en 5 ans soit 716 enfants supplémentaires dans la classe d'âge.

Evolution du nombre d'enfants de moins de 15 ans

	2013	2008	1999	Part dans le nombre d'enfants (%)	Evolution 2008-2013	Taux d'évolution annuel moyen (%)
Enfants	29 881	29 089	28 050	*100,0*	792	0,5
0-2 ans	7 461	7 612	7 228	*25,0*	-152	-0,4
3-5 ans	6 466	6 360	6 118	*21,6*	106	0,3
6-10 ans	9 228	9 106	8 769	*30,9*	122	0,3
11-14 ans	6 726	6 010	5 935	*22,5*	716	2,4

Source : Insee, recensements de population

L'augmentation du nombre d'enfants de moins de 15 ans au cours de la période 2008-2013 s'explique par l'augmentation du nombre de naissances jusqu'à un pic en 2010. Mais depuis 2010, ce nombre ne cesse de diminuer. **Même si cette diminution devrait ralentir et finir par se stabiliser, il est probable que le nombre d'enfants diminue au cours des prochaines années au fur et à mesure que le déficit de naissances se répercutera dans les classes d'âge supérieures.**

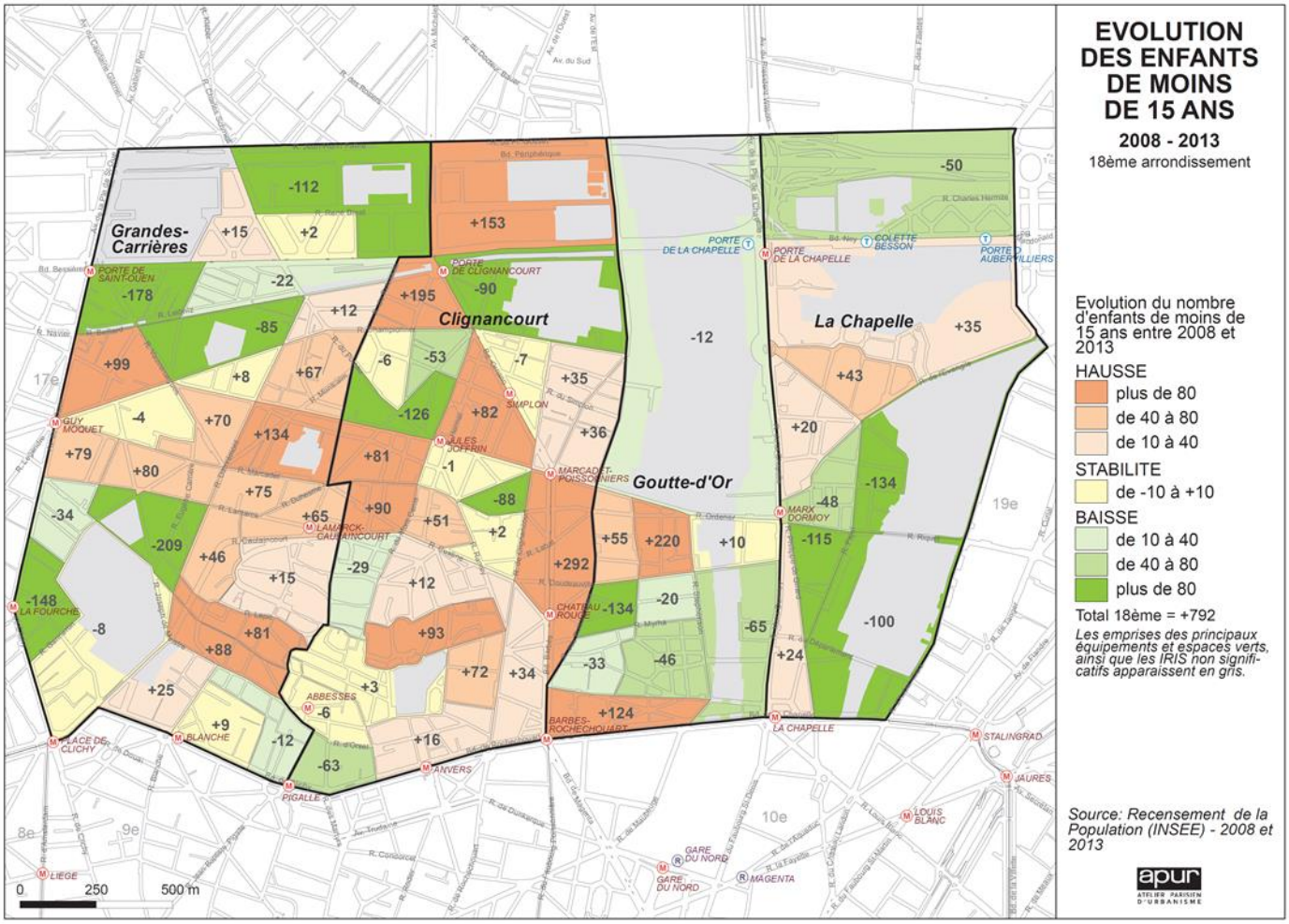

Le nombre d'enfants de moins de 15 ans a principalement augmenté dans le centre de l'arrondissement et notamment dans le quartier autour du métro Lamarck Caulaincourt, à l'est du boulevard Barbes et dans une partie du quartier de la Goutte d'Or. **Le quartier au nord de la Porte de Clignancourt** enregistre aussi de fortes augmentations de son nombre d'enfants.

A l'inverse, l'ensemble du quartier de La Chapelle est marqué par une diminution des moins de 15 ans. L'ouest de l'arrondissement est aussi concerné par ces baisses qui s'observent de la Porte de Saint-Ouen à la Porte de Clignancourt et dans le quartier autour du métro La Fourche.

Les moins de 3 ans sont les seuls à avoir connu une diminution de leur nombre au cours de la période 2008-2013 au niveau de l'ensemble de l'arrondissement. Ce sont les quartiers autour des métros La Chapelle, Max Dormoy, Porte de Saint Ouen et La Fourche qui connaissent les plus fortes baisses. Ces diminutions sont à relier à celles des naissances et contribuent aux baisses des effectifs des moins de 15 ans observées dans ces quartiers.

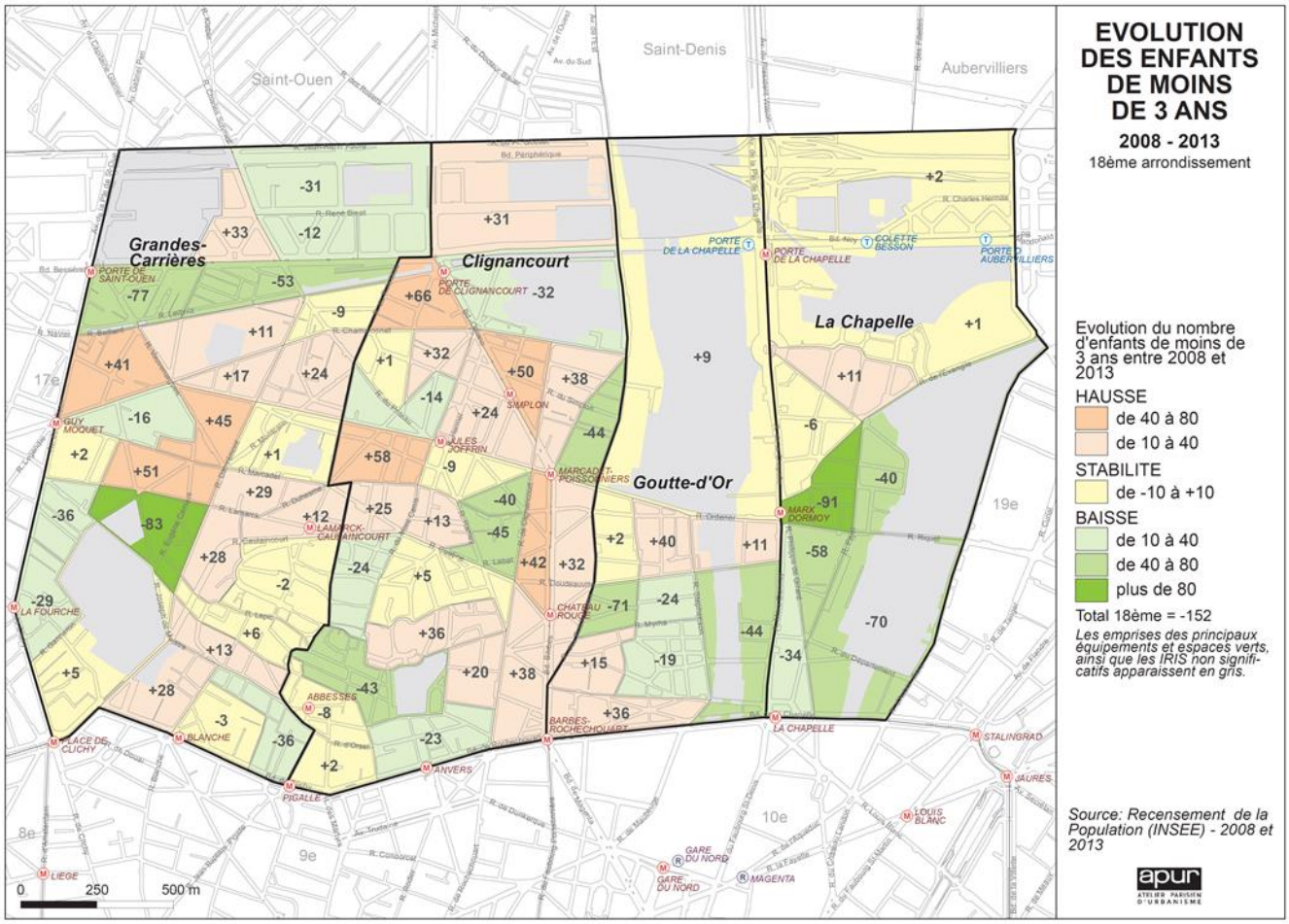
EVOLUTION DES ENFANTS DE MOINS DE 3 ANS
2008 - 2013
18ème arrondissement
Evolution du nombre d'enfants de moins de 3 ans entre 2008 et 2013
HAUSSE
de 40 à 80
de 10 à 40
STABILITE
de -10 à +10
BAISSE
de 10 à 40
de 40 à 80
plus de 80
Total 18ème = -152
Les emprises des principaux équipements et espaces verts, ainsi que les IRIS non significatifs apparaissent en gris.
Source: Recensement de la Population (INSEE) - 2008 et 2013
apur
ATELIER PARISIEN D'URBANISME
Grandes-Carrières
Clignancourt
Goutte-d'Or
La Chapelle
Saint-Ouen
Saint-Denis
Aubervilliers
17e
19e
10e
9e
8e
0 250 500 m

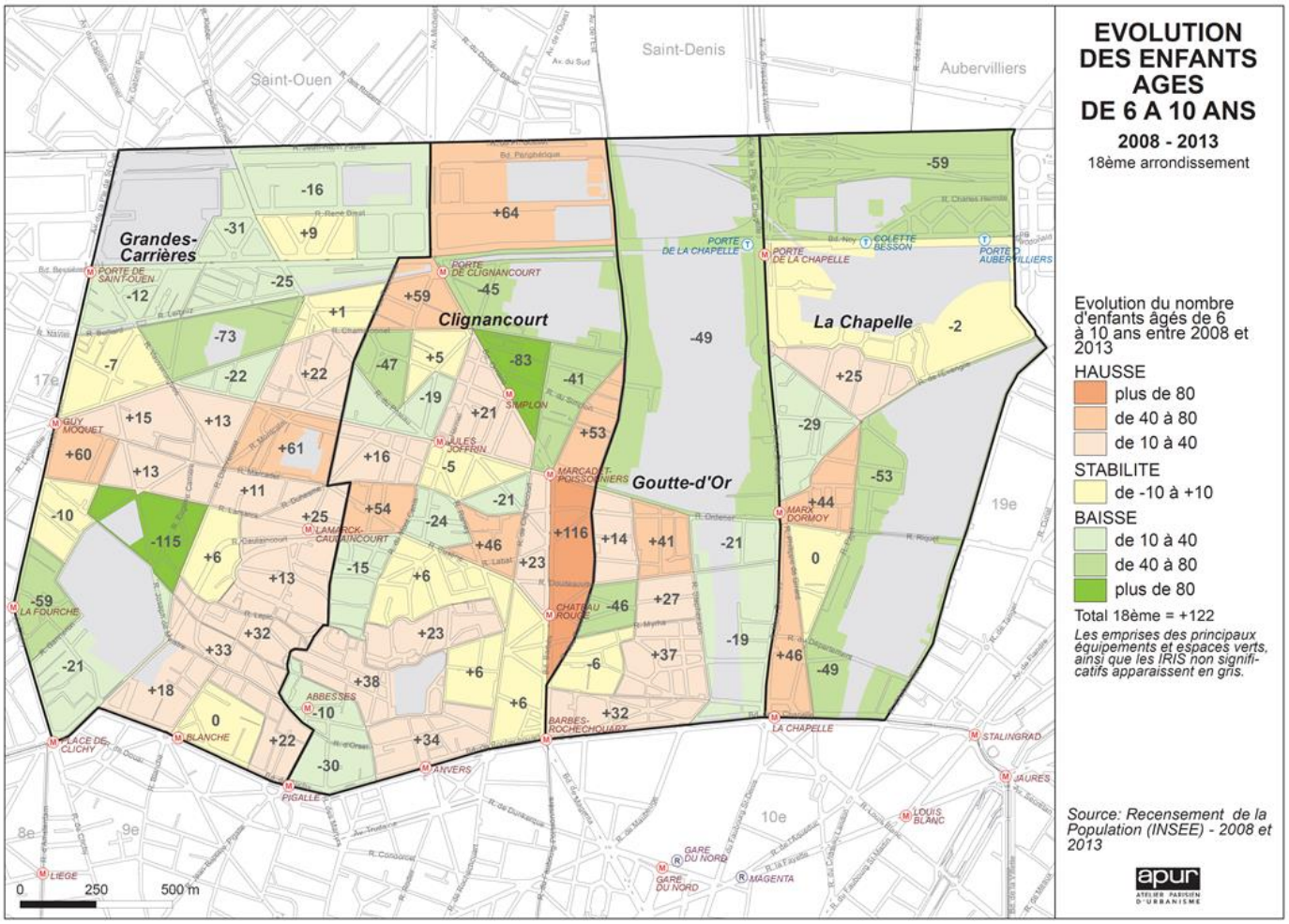
EVOLUTION DES ENFANTS AGES DE 6 A 10 ANS
2008 - 2013
18ème arrondissement
Evolution du nombre d'enfants âgés de 6 à 10 ans entre 2008 et 2013
HAUSSE
plus de 80
de 40 à 80
de 10 à 40
STABILITE
de -10 à +10
BAISSE
de 10 à 40
de 40 à 80
plus de 80
Total 18ème = +122
Les emprises des principaux équipements et espaces verts, ainsi que les IRIS non significatifs apparaissent en gris.
Source: Recensement de la Population (INSEE) - 2008 et 2013
apur
ATELIER PARISIEN D'URBANISME
Saint-Ouen
Saint-Denis
Aubervilliers
Grandes-Carrières
Clignancourt
Goutte-d'Or
La Chapelle
17e
19e
8e
9e
10e
0 250 500 m

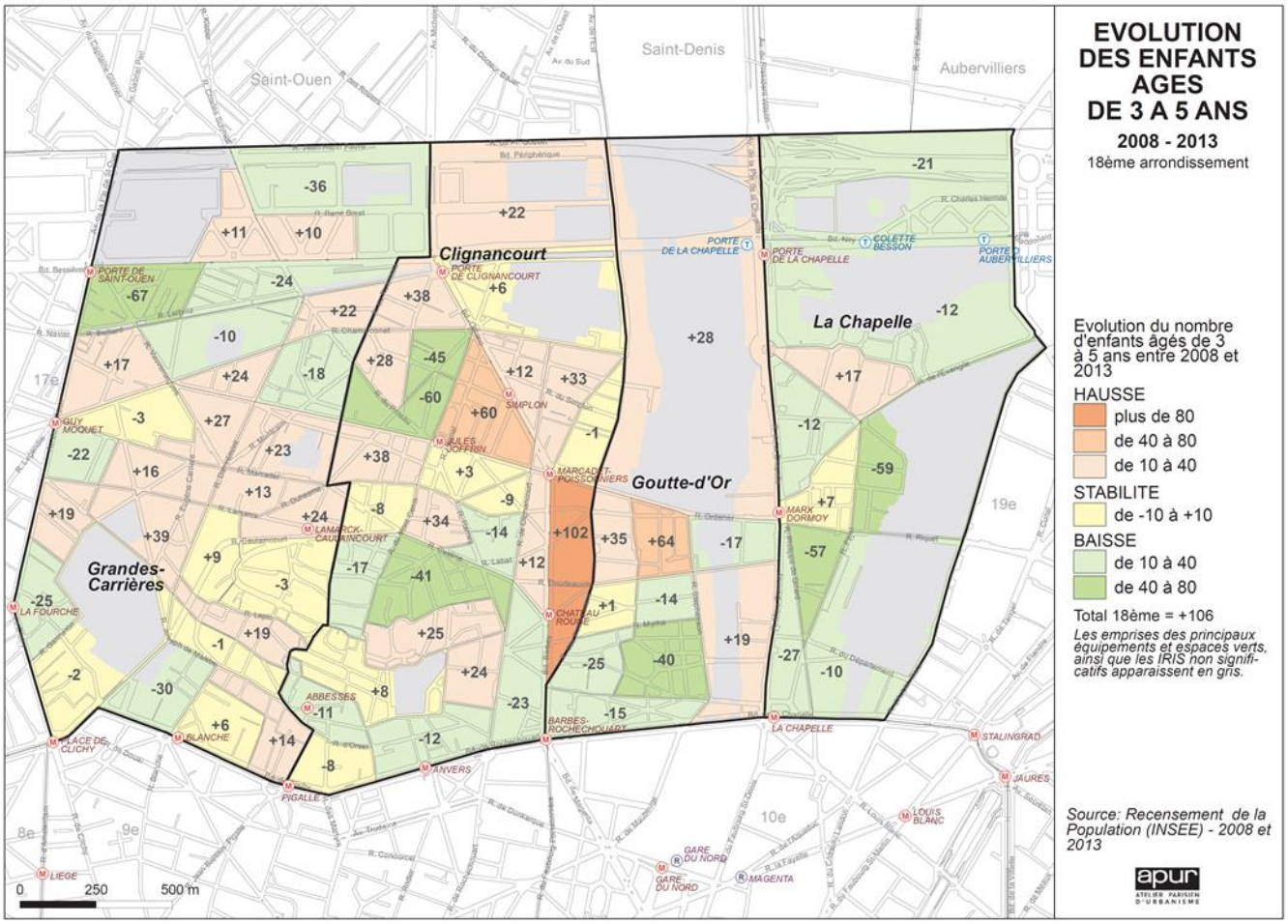
EVOLUTION DES ENFANTS AGES DE 3 A 5 ANS
2008 - 2013
18ème arrondissement
Evolution du nombre d'enfants âgés de 3 à 5 ans entre 2008 et 2013
HAUSSE
plus de 80
de 40 à 80
de 10 à 40
STABILITE
de -10 à +10
BAISSE
de 10 à 40
de 40 à 80
Total 18ème = +106
Les emprises des principaux équipements et espaces verts, ainsi que les IRIS non significatifs apparaissent en gris.
Source: Recensement de la Population (INSEE) - 2008 et 2013
apur
ATELIER PARISIEN D'URBANISME
Saint-Ouen
Saint-Denis
Aubervilliers
Clignancourt
Grandes-Carrières
Goutte-d'Or
La Chapelle
17e
19e
8e
9e
10e
0 250 500 m

LES ECOLES

Des écoles aux situations hétérogènes

Le 18ème arrondissement compte 10 collèges publics et 67 écoles primaires publiques dont 30 écoles maternelles, 30 écoles élémentaires et 7 écoles polyvalentes. **Lors de la rentrée 2016/2017, les écoles maternelles et élémentaires accueillent, en moyenne, 22 enfants/classe**. Mais cette moyenne cache de fortes disparités entre les écoles.

Les capacités d'absorption dans le diffus : méthodologie

S'agissant des locaux disponibles pour l'ouverture de classes supplémentaires, il faut souligner que cette analyse reste par nature évolutive compte tenu des modifications possibles à chaque rentrée scolaire (ouverture de TPS ou de classes spécialisées, type ULIS, par exemple). L'analyse ne peut être menée que sur la base de l'occupation actuelle des locaux. La diminution des effectifs scolaires étudiée précédemment aura pour effet d'augmenter progressivement les disponibilités en locaux. Cependant, la répartition de cette baisse sur l'arrondissement ne peut être estimée.

Il s'avère également nécessaire d'évaluer les incidences d'une ouverture de classe supplémentaire en termes de surface des cours de récréation, de surface de dortoir pour les maternelles, ainsi que de l'impact sur la capacité d'accueil du service de restauration – ce qui permet d'établir *in fine* les possibilités d'ouvertures de classe (distinctes du nombre de locaux récupérables).

A noterque les locaux jugés récupérables ne sont ni vides ni inutilisés, leur transformation effective en salle de classe doit faire l'objet d'une concertation préalable, notamment avec la communauté scolaire, et de travaux d'aménagement le cas échéant.

Enfin, à la suite de l'élection d'E. Macron à la présidence de la République en mai dernier, il faut désormais tenir compte de la réforme des structures pédagogiques en élémentaire, visant à limiter à 12 élèves par classe les CP et CE1 dans les zones les plus défavorisées. A Paris, pour l'année scolaire 2017-2018, seules les écoles élémentaires en « REP + » seraient concernées, soit 14 écoles, dont 9 situées dans le 18ème arrondissement (principalement situées dans le secteur Goutte d'or et à l'ouest de l'arrondissement). A partir de la rentrée 2018, les écoles élémentaires en « REP » devraient également bénéficier de ce dispositif, ce qui représente 19 écoles dans le 18ème arrondissement.
En termes de locaux, les modalités concrètes de mise en œuvre restent à définir en lien avec l'Académie, notamment quant à la possibilité d'installer 2 professeurs par classe dans une même salle, ou la nécessité de prévoir une classe dédiée pour chaque enseignant. Dans ce dernier cas, soit des locaux supplémentaires devront être trouvés – aux dépens des capacités d'accueil de l'école, soit des travaux de cloisonnement des classes existantes seront nécessaires.

Au-delà de l'analyse des locaux disponibles, il faut également tenir compte de l'état général du bâti, parfois vieillissant ou dégradé, ainsi que du dimensionnement et des conditions d'enseignement dans les établissements scolaires.

Les écoles polyvalentes

L'enseignement primaire s'organise en trois cycles pédagogiques : l'école maternelle correspond au cycle 1 (de 2 à 5 ans) et l'école élémentaire correspond aux cycles 2 et 3 (de 6 à 11 ans). Une école dite polyvalente recouvre l'ensemble de ces 3 cycles dans un même équipement, qui accueille des classes et des locaux spécifiques (dortoirs ou sanitaires adaptés par exemple) à la fois pour les maternelles et pour les élémentaires. Cette structure, souple, permet également de mutualiser certains services, comme la restauration ou la médecine scolaire par exemple.
Le 18è arrondissement compte 7 écoles polyvalentes, qui ont pour la plupart été construites dans les années 2000.
Afin de faciliter l'analyse, dans cette étude les polyvalentes sont identifiées à la fois parmi les maternelles et parmi les élémentaires.

Les écoles maternelles

Parmi les 37 écoles maternelles [soient 30 écoles maternelles + 7 polyvalentes], 3 accueillent plus de 200 enfants lors de la rentrée 2016/2017 (Constantin Pecqueur, Amiraux, René Binet) et 4 en accueillent moins de 100 (Cugnot, Pajol, Goutte d'Or A et B).
La maternelle Lamarck est la seule école qui compte, en moyenne, plus de 28 enfants par classe alors que **6 écoles se détachent par leurs petites classes qui accueillent moins de 20 élèves en moyenne**. Ces écoles se concentrent dans le quartier de la Goutte d'Or et de la Chapelle, des quartiers situés en zone d'éducation prioritaire. Concernant l'année de construction, 13 écoles (35%) ont été construites avant 1930 et 7 écoles (19%) après 2000. Il faut également souligner que

4 écoles maternelles accueillent 5 classes ou moins à la rentrée 2016 (écoles 131 Belliard, 4 Vauvenargues et 4 Lamarck à l'ouest de l'arrondissement, et maternelle 57 Goutte d'or au sud de l'arrondissement).
L'analyse des locaux par rapport aux préconisations de la DASCO pour les écoles neuves montre que huit écoles disposent de locaux récupérables qui permettraient d'ouvrir, notamment, d'autres classes, moyennant des surfaces suffisantes pour les dortoirs ou le service de restauration. L'école Emile Duployé, dans le quartier de la Goutte d'Or, récemment construite à la suite de la fermeture de deux écoles, dispose ainsi de 3 locaux récupérables, permettant l'ouverture de 2 classes supplémentaires, et compte 20 enfants/classe.

Les écoles élémentaires

Lors de la rentrée 2016/2017, parmi les 37 écoles élémentaires de l'arrondissement [soient 30 écoles élémentaires + 7 polyvalentes], 19 comptent plus de 200 élèves (51%) et 3 écoles du sud-ouest de l'arrondissement en accueillent plus de 300 (Houdon, Lepic et Joseph de Maistre). Une seule école compte moins de 100 élèves inscrits en élémentaire, il s'agit de l'école polyvalente de la Goutte d'Or.
Concernant le nombre moyen d'enfants par classe, dix écoles (27%) se caractérisent par de petits effectifs, avec moins de 20 enfants par classe. L'école Guadeloupe, dans le quartier de la Chapelle, compte 13 classes mais se distingue par le plus faible nombre d'enfants par classe, 14 en moyenne – ce qui s'explique notamment par la présence de 4 classes spécialisées pour l'accueil d'enfants handicapés (3 ULIS) ou en grandes difficultés scolaires (1 structure AIS ADAPT). La majorité des écoles avec les faibles effectifs par classe se trouvent dans le quartier de la Goutte d'Or et de la Chapelle.
A l'image des écoles maternelles, les écoles élémentaires sont anciennes : 18 ont été construites avant 1930 (49%) et seules 4 après 2000 (11%). Par contre, contrairement aux écoles maternelles, la grande majorité des élémentaires (25 écoles) sont des structures importantes, qui accueillent 10 classes ou davantage.

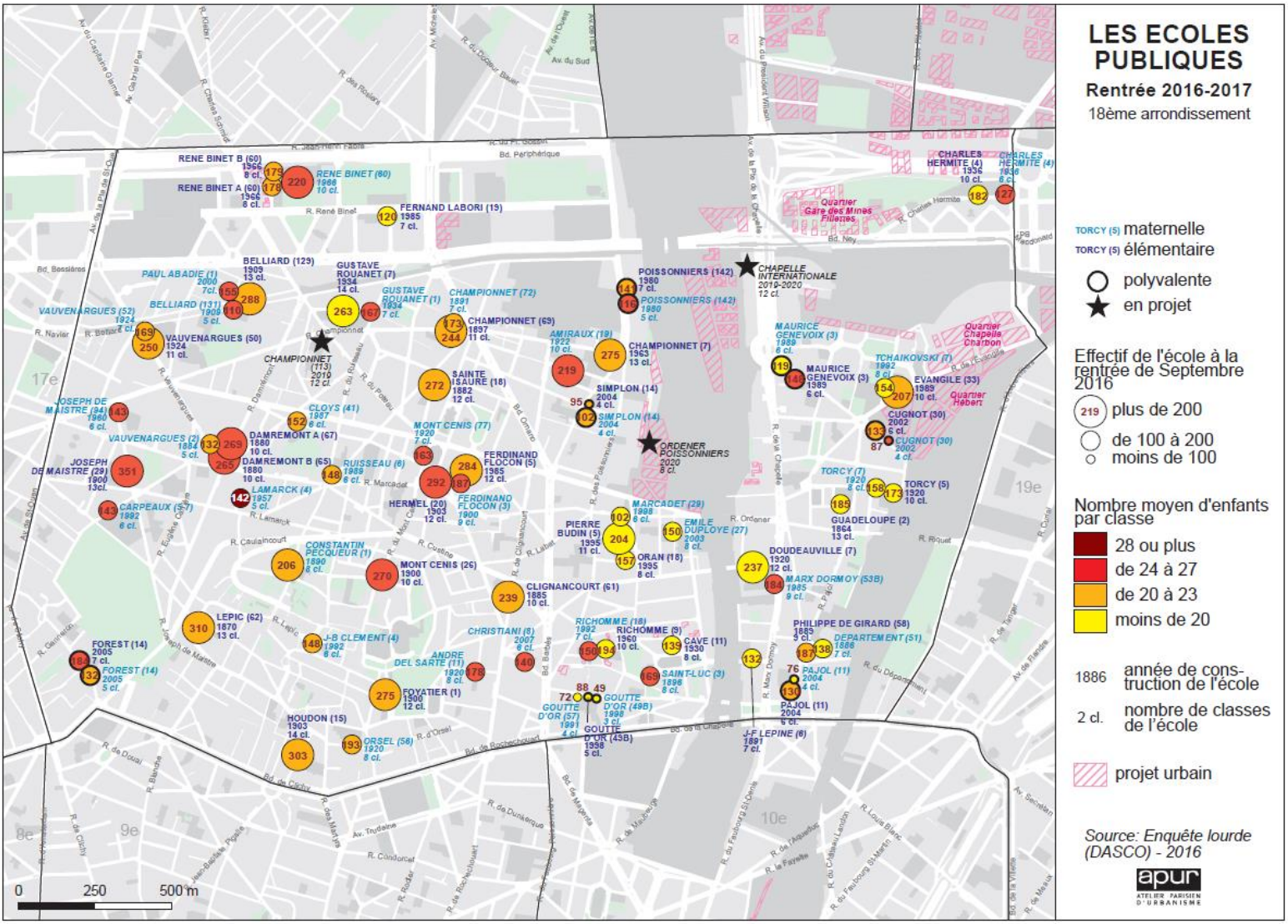

D'une manière générale, les établissements scolaires du 18ème sont plutôt soit juste à l'équilibre, soit en tension – avec des déficits en termes de locaux, que ce soit en maternelle ou en élémentaire, particulièrement marqués à l'ouest de l'arrondissement. **L'analyse des locaux par rapport aux préconisations de la DASCO pour les écoles neuves montre ainsi que dix écoles disposent d'au moins un local récupérable (27%), mais que 20 écoles manquent de place (54%)** ; pour 3 d'entre elles, il manque au moins 3 locaux (Damrémont A, Foyatier et Ferdinand Flocon). es locaux manquants concernent principalement les « ateliers », qui désignent les locaux spécifiques, dédiés à un enseignement particulier, par exemple les locaux mis à disposition des professeurs de la ville de Paris (pour les arts plastiques ou la musique), ou pour l'apprentissage d'une matière particulière (cf. informatique ou bibliothèque). La présence de locaux dédiés facilite la mise en place de ces enseignements, qui supposent un agencement ou des équipements spécifiques (câblage, postes informatiques, matériel musical…). Ces locaux peuvent également être utilisés pour les activités périscolaires. Les prescriptions constructives DASCO pour les élémentaires prévoient 1 bibliothèque ; 1 atelier informatique ; 1 atelier d'arts plastiques - musique commun lorsque la capacité de l'école est inférieure à 10 classes et dédoublé en 2 locaux spécifiques à partir de 10 classes.

Les ouvertures de classes possibles

Sur la base des données de la rentrée 2016-2017, **l'analyse des locaux des 67 écoles primaires publiques du 18ème arrondissement fait apparaitre la possibilité d'ouvrir des classes supplémentaires dans certaines d'entre elles. Au total 15 écoles disposent de locaux classes non utilisés comme tel actuellement, ce qui représenterait 26 classes potentiellement récupérable immédiatement dans l'arrondissement.** Néanmoins, ce résultat est à nuancer car si certaines écoles disposent de locaux libres, le reste de leurs équipements ne permettent pas d'accueillir autant de nouveaux élèves. Par exemple, l'école élémentaire 58 Philippe de Girard et l'école 11 Cave comptent respectivement 1 et 2 locaux classes disponibles, mais, à l'heure actuelle, la taille de leur cour de recréation ne permet pas d'accueillir ces potentiels nouveaux élèves. La situation est similaire pour les maternelles 57 Goutte d'Or et 1 Paul Abadie où la taille du réfectoire pourrait être insuffisante suite à la mobilisation des locaux disponibles. **En tenant compte des capacités d'accueil des autres équipements des écoles, 11 écoles disposent de locaux disponibles permettant d'ouvrir 21 classes sans mise en œuvre de travaux conséquents.** En outre, comme évoqué plus haut, les possibilités d'ouverture de classes sont désormais à nuancer en fonction des modalités de mise en œuvre de la réforme des classes de CP – CE1 qui seront arrêtées par l'Académie.
A contrario, il faut souligner qu'à l'heure actuelle l'équivalent de **29 fermetures de classes serait nécessaire afin de compenser les locaux dénombrés manquants**, dont l'équivalent de 25 fermetures dans les écoles de l'ouest de l'arrondissement.

NB : En complément des possibilités d'ouverture de classes dans le 18è arrondissement, il parait intéressant de noter qu'il existe des capacités d'absorption dans les établissements scolaires de l'ouest du 19è arrondissement (secteur délimité par les canaux de St Denis et de l'Ourcq). Ce secteur correspond en effet à la partie du 19è la moins en tension en termes de locaux, seule une école connaissant un déficit de locaux (école polyvalente Bollaert). Sur cette partie de l'arrondissement, il serait possible d'ouvrir jusqu'à 18 classes supplémentaires, principalement dans des écoles élémentaires – là encore sous réserve des modalités d'application de la réforme des CP-CE1, la totalité des élémentaires de ce secteur étant classées en « REP ».

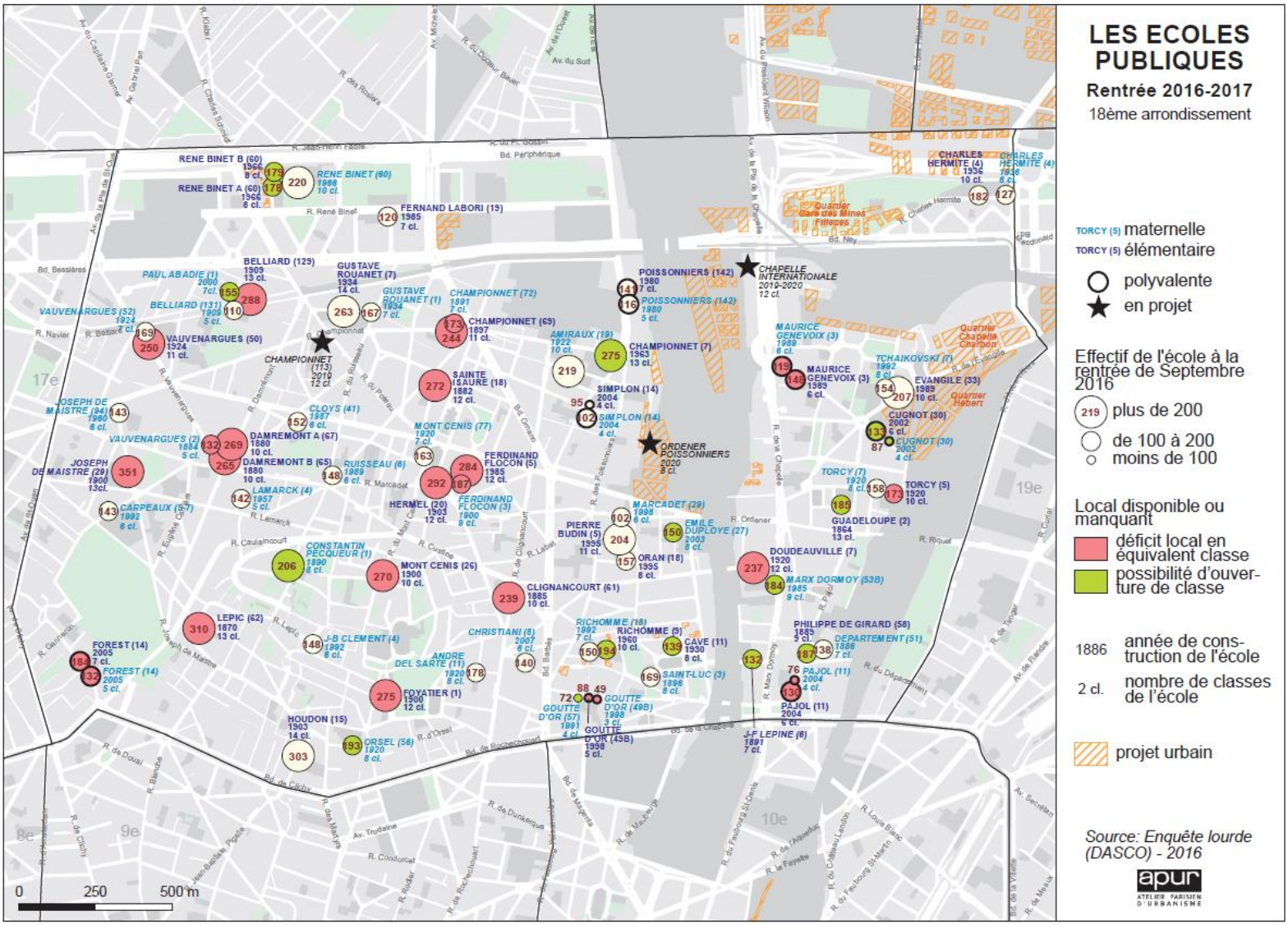
LES ECOLES PUBLIQUES
Rentrée 2016-2017
18ème arrondissement
TORCY (5) maternelle
TORCY (5) élémentaire
polyvalente
en projet
Effectif de l'école à la rentrée de Septembre 2016
219 plus de 200
de 100 à 200
moins de 100
Local disponible ou manquant
déficit local en équivalent classe
possibilité d'ouverture de classe
1886 année de construction de l'école
2 cl. nombre de classes de l'école
projet urbain
Source: Enquête lourde (DASCO) - 2016
apur
ATELIER PARISIEN D'URBANISME
0 250 500 m
17e
19e
8e
9e
10e

LES EFFECTIFS SCOLAIRES

Une baisse du nombre d'élèves scolarisés dans le 18ème

Le 18ème arrondissement compte 67 écoles primaires publiques : 30 écoles maternelles, 30 écoles élémentaires et 7 écoles polyvalentes.

A la rentrée 2016/2017, 13 216 élèves sont scolarisés dans l'arrondissement, de la très petite section de maternelle au CM2. Parmi eux, 41% sont en maternelle, soit 5 373 enfants et 59% sont en classes élémentaires (7 843 enfants).

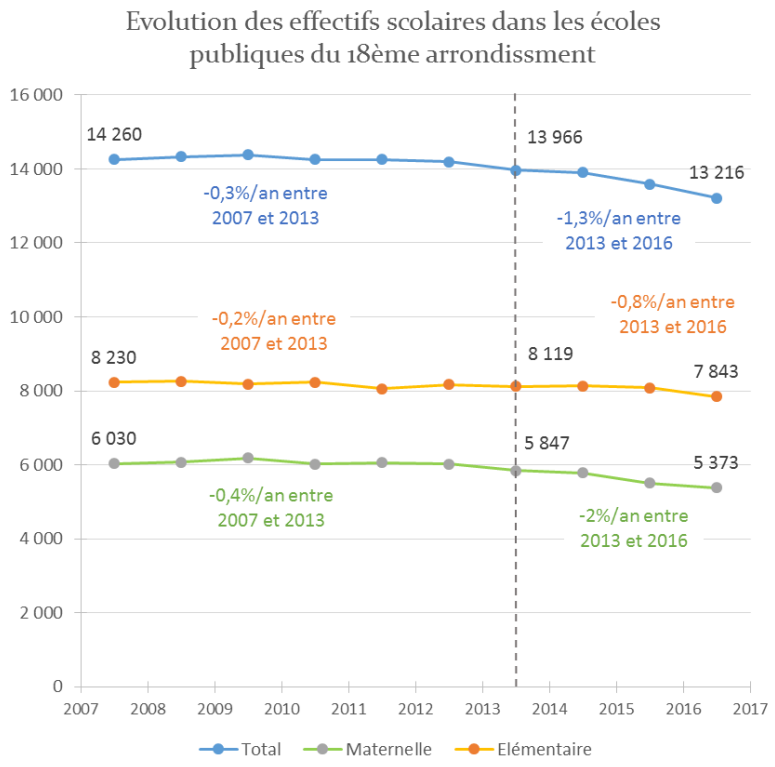

Source : Dasco, Enquête lourde

En dix ans, les écoles primaires publiques du 18ème arrondissement ont vu leurs effectifs scolaires diminuer de 1 044 élèves (-7,3%), soit 104 élèves par an en moyenne. La baisse des effectifs s'observe depuis la rentrée 2010/2011 mais s'est accentuée à partir de 2013.

C'est la diminution du nombre d'élèves inscrits en maternelle qui explique principalement la baisse des effectifs scolaires. En 2016, les maternelles publiques de l'arrondissement ont accueilli 657 élèves de moins qu'en 2007, ce qui représente 67% de la baisse totale des effectifs du primaire.

La diminution des effectifs scolaires en maternelle se relie à la baisse de la natalité observée dans l'arrondissement. Les enfants nés en 2010 ont 3 ans en 2013 et entrent en petite section de maternelle lors de la rentrée 2013/2014. **Ainsi la diminution du nombre de naissances à partir de 2010 a une répercussion directe sur les effectifs scolaires de maternelle lors de la rentrée 2013/2014** et se poursuit lors des rentrées suivantes. **Concernant les effectifs des classes élémentaires, cette diminution commence à se répercuter lors de la rentrée 2016/2017 et devrait se poursuivre durant les rentrées suivantes.** En effet, les enfants nés en 2010 ont 6 ans en 2016 et entrent en CP cette même année.

Evolution des effectifs scolaires dans les écoles publiques du 18ème arrondissement

	2007/2008	2008/2009	2009/2010	2010/2011	2011/2012	2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017	Evolution rentrées 2013-2016	Taux d'évolution annuel moyen 2013-2016
Maternelle	6030	6070	6189	6022	6059	6018	5847	5779	5508	5373	-474	-2,0%
Elémentaire	8230	8257	8188	8239	8053	8173	8119	8129	8084	7843	-276	-0,8%
Ensemble	**14260**	**14327**	**14377**	**14261**	**14261**	**14191**	**13966**	**13908**	**13592**	**13216**	**-750**	**-1,3%**

Source : Dasco, enquête lourde

Les collèges publics

Le 18ème arrondissement compte 10 collèges publics qui accueillent, à eux tous, 4 066 élèves à la rentrée 2016/2017. L'effectif se distribue uniformément selon les quatre niveaux, environ 1 000 élèves par niveau.

Le nombre d'élèves inscrits dans un collège public a augmenté jusqu'en 2013 (+0,9%/an en moyenne) et diminue depuis la rentrée 2013/2014 (-1,2%/an). Les classes de 6ème enregistrent la plus grande diminution de leurs effectifs depuis 1999. Cette diminution s'observe à partir de la rentrée 2014/2015 et se prolonge jusqu'en 2016 (-114 élèves entre 2013 et 2016).

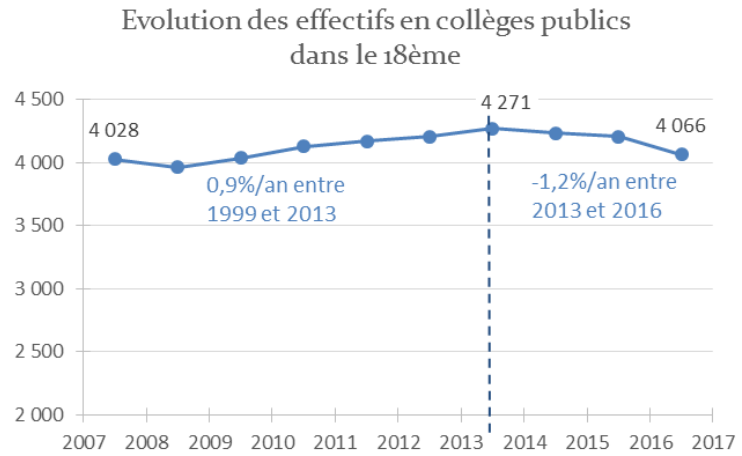

Source : Dasco

TAUX DE MAINTIEN

La baisse des effectifs scolaires va se poursuivre

Le taux de maintien se calcule en rapportant les effectifs d'élèves scolarisés dans les écoles publiques au nombre de naissances observées dans l'arrondissement pour la génération d'élèves étudiés.

La combinaison des données issues de l'Etat Civil sur le nombre de naissances avec celles issues de l'Enquête lourde de la Dasco sur les effectifs scolaires montre que **le taux de maintien global des élèves de maternelle est de 55,4% lors de la rentrée 2016/2017 et de 45,7% pour les élèves de classes élémentaires.**
En appliquant ce taux de maintien aux dernières données sur les naissances disponibles (2015) il est possible d'estimer globalement les effectifs scolaires de la rentrée 2018/2019 dans les écoles publiques de l'arrondissement, en faisant l'hypothèse que ces taux restent stables. Ainsi, en septembre 2018, selon ces hypothèses et toutes choses égales par ailleurs, le 18ème arrondissement pourrait accueillir 5 143 élèves en maternelle (-230 par rapport à la rentrée 2016) et 7 700 en élémentaire (-143), soit un effectif total de 12 843 élèves.

Cependant, l'étude des générations les plus récemment entrées à l'école dans le 18ème arrondissement montre qu'elles se maintiennent bien moins que les générations précédentes (voir graphique ci-après, en rouge les générations qui fréquentent la maternelle à la rentrée 2016).

Dans ce contexte, il est préférable de réaliser un exercice de projection qui fait vieillir les enfants année par année. En utilisant cette méthode plus précise, la baisse prévisible des effectifs obtenue est légèrement plus importante en maternelle (-300 d'ici 2018) et nettement plus importante en élémentaire (-450)

Estimation des effectifs scolaires, rentrée 2018/2019

	Rentrée 2016/2017	Rentrée* 2018/2019	Variation d'effectif
Effectif maternelle	5 373	5 073	-300
Effectif élémentaire	7 843	7 393	-450
Effectif Total	13 216	12 466	-750

* Estimations Dasco

Source : Insee, Etat-Civil, Dasco, Enquête lourde

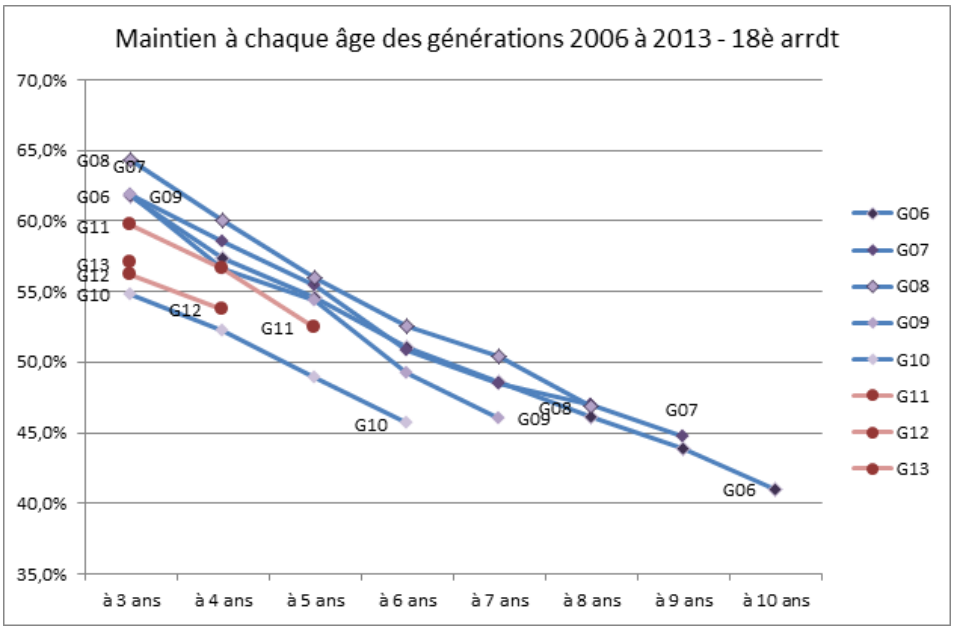

PROJETS DE LOGEMENTS

Des données partielles et difficiles à croiser

Les données mobilisées

Pour disposer d'une estimation précise des nouveaux logements qui existeront sur le territoire dans un futur proche, il est nécessaire de mobiliser les données suivantes :

- **les autorisations d'urbanisme** accordées au cours des années récentes, et sur l'avancement effectif des projets de logements correspondant, que ces projets soient situés dans des zones d'aménagement identifiées ou en diffus sur le territoire ;
- **les projets de logements** inscrits dans les programmes définissant les zones d'aménagement, considérant qu'une fraction de ces projets n'a pas encore fait l'objet d'autorisation d'urbanisme, mais qu'il pourrait cependant être pertinent de les considérer, selon l'horizon futur envisagé ;
- **les décisions de financement** d'opérations de logements sociaux, en zone d'aménagement ou en diffus, considérant que ces décisions interviennent souvent plusieurs mois avant les demandes d'autorisation d'urbanisme associé.

Ces informations sont produites d'une part par la DU qui suit les autorisations d'urbanismes et les zones d'aménagement, et d'autre part par la DLH qui suit le financement du logement social.

Les difficultés rencontrées

Le rapprochement des informations contenues dans les différents fichiers obtenus rencontre plusieurs difficultés.

Le fichier des autorisations d'urbanisme (permis de construire et déclaration de travaux) obtenu auprès de la DU, issu de Cart@ds ne permet pas d'identifier de manière certaine les opérations qui ne sont pas encore achevées à la date d'examen : en rapprochant ces données des données du fichier de suivi des opérations de logement social de la DLH, il apparait par exemple le cas d'opérations de logement social livrées depuis deux ans, pour lesquelles l'« achèvement des travaux » n'est pas déclarée dans Cart@ds. A défaut de savoir de manière certaine si les opérations qui ont fait l'objet d'un permis de construire sont achevées ou pas à l'examen du fichier, **il est difficile d'apprécier celles qui restent à livrer**, et à quelle date elles pourraient l'être alors qu'elles peuvent potentiellement être à l'origine de besoins scolaires.

Par ailleurs, **le fichier des autorisations d'urbanisme ne permet pas non plus d'identifier de manière certaine les opérations qui relèvent du logement social**. Par exemple, les PC 075 118 15 V0010 et PC 075 118 14 V0063 ne sont ainsi pas identifiés comme étant des opérations de logement social, alors que les maîtres d'ouvrage sont respectivement Paris Habitat et ELOGIE et que ces opérations sont identifiables dans le fichier de suivi des opérations de logements social.

En l'état, le fichier des autorisations d'urbanisme obtenu s'avère inutilisable pour anticiper les futurs logements à envisager sur un territoire donné à un horizon temporel défini.

Par ailleurs, il serait utile de disposer de l'information sur la typologie des logements produits et cette information ne semble pas systématiquement renseignée.

Pour ce qui est du fichier de suivi des opérations de logement social de la DLH, il permet de connaitre **le détail des logements financés par typologie ainsi qu'une date de livraison prévisionnelle pour les opérations qui ont été enquêtées au titre de l'enquête Livraison**. Dans ce fichier, sont distinguées les opérations de construction neuve, les opérations d'acquisition réhabilitation et les opérations d'acquisition conventionnement. Ces dernières correspondent à des opérations de conventionnement de logements du parc locatif privé existant n'impliquant pas forcément des travaux importants : il n'y a pas production de nouveaux logements, mais un conventionnement de logement existant, et les éventuels occupants initiaux peuvent se maintenir dans les lieux à l'issue du conventionnement. A l'analyse, il est apparu que certaines opérations d'acquisition réhabilitation ne génèrent pas de nouveaux logements. **Au final, seuls les logements des opérations identifiées comme constructions neuves sont ainsi retenus comme pouvant générer un besoin scolaire**.

Les projets de logements inscrits dans les programmes définissant les zones d'aménagement, sont bien identifiables, cependant leurs caractéristiques ne sont pas forcément détaillées. Par ailleurs, l'horizon temporel de production n'est pas non plus forcément bien défini.

Les résultats considérés pour l'exercice

Suite à l'analyse des fichiers obtenus, il apparait pertinent de s'appuyer sur les informations issues du fichier de suivi des opérations de logement social. En revanche, les données sur les autorisations d'urbanisme semblent trop fragiles pour être réellement utilisables : à défaut de substitut, on retient les opérations qui ne sont pas du logement social et qui sont faites en diffus, avec un facteur correctif pour en limiter l'importance.

Pour ce qui est des opérations d'aménagement, les opérations annoncées dans un horizon identifié sont considérées, en signalant cependant qu'il s'agit d'une information strictement prospective.

Selon les données des logements sociaux financés dans le 18e :
Opérations neuves de logements social (N) financés jusqu'à fin 2015 : il est attendu **151 logements** livrés en 2017 dans le 18e arrondissement (uniquement en diffus) (dont 45 T3, 42 T4 et 6 T5), **144 logements livrés en 2018** (dont 90 dans la ZAC Paris Nord Est, 12 dans le cadre d'une DUP, et 42 en diffus) (dont 42 T3, 29 T4, 14 T5 et 1 T6) et **44 logements livrés en 2019** (dont 11 T3, 14 T4, 1 T5 et 1 T6).
A ces logements financés jusqu'à fin 2015, il faut ajouter **166 logements familiaux financés en neuf (N) au cours de l'année 2016**, dont 113 en ZAC (Paris Nord Est) et 53 en diffus. Parmi ces logements, 63 T3, 33 T4 et 10 T5. La date de livraison de ces opérations est inconnue, mais on peut envisager une livraison en 2019-2020.

Selon les données du fichier des permis de construire et déclaration de travaux (Cart@ds) : Hors logement social et, uniquement en diffus, le fichier indique 81 logements familiaux autorisés en 2013 non encore achevés, 37 logements familiaux autorisés en 2014 non encore achevés, 116 logements familiaux autorisés en 2015 non encore achevés et 209 logements familiaux autorisés en 2016 non encore achevés. Le fichier a été dédoublonné pour ne considérer qu'une seule fois un permis qui aurait fait l'objet de plusieurs modificatifs. En considérant que le fichier comporte des erreurs, il est proposé de ne considérer que la moitié de ces logements pour chaque année et de prévoir une livraison à A+4 ans : cela signifie **40 logements privés neufs en diffus achevés en 2017**, **18 logements privés neufs en diffus achevés en 2018**, **58 logements privés neufs en diffus achevés en 2019** et enfin, **104 logements privés neufs en diffus achevés en 2020**.
A noter, 3 autorisations d'urbanisme récentes concernent des opérations localisées dans le 18e arrondissement, mais en secteur opérationnel : 2 logements au 1 B PASSAGE DUHESME autorisés en 2015 et 255 logements au 61 RUE DE LA CHAPELLE autorisés en 2016. En estimant la livraison à A+4 ans après l'autorisation, cela signifie respectivement un achèvement de ces opérations en 2019 et 2020.

Indépendamment de ces deux sources et des opérations de production de logements qu'elles décrivent, deux grands programmes de construction sont prévus dans l'arrondissement : l'opération Ordener Poissonniers et quatre opérations qui constituent le secteur Paris Nord Est (PNE).

- L'opération Ordener Poissonniers prévoit 250 logements sociaux, 100 logements intermédiaires et 150 autres logements. La délivrance des premiers permis de construire est prévue en 2019/2020 et la livraison des premiers immeubles en 2022.
- Le secteur Paris Nord Est comprend 4 opérations d'aménagement : Chapelle International, Chapelle Charbon (phase 1 et 2), Hebert et Gare des Mines Fillettes. D'après les données connues en mai 2017, ces 4 opérations généreraient un total de 3 274 logements familiaux qui se décomposent ainsi :

Projets de logements	Date de livraison	Nombre prévu de logements familiaux
Chapelle International	2021	672
Chapelle Charbon	Phase 1 : 2021-2022 Phase 2 : 2024-2025	975
Hébert	Phase 1 : 2021 Phase 2 : 2023-2025	615
Gare des Mines Fillettes	2023-2025	1 012
PNE		**3 274**

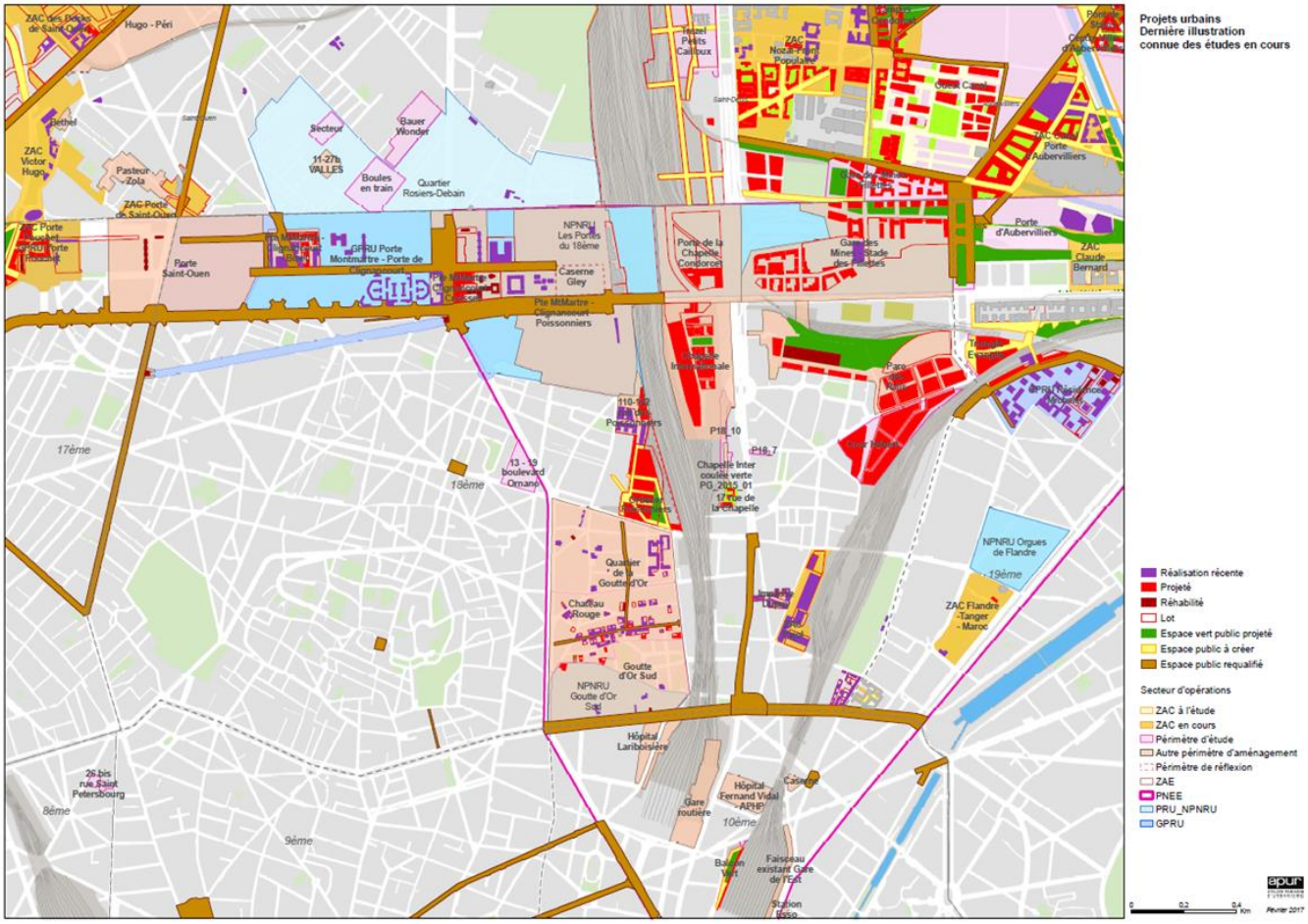
Projets urbains
Dernière illustration
connue des études en cours
Réalisation récente
Projeté
Réhabilité
Lot
Espace vert public projeté
Espace public à créer
Espace public requalifié
Secteur d'opérations
ZAC à l'étude
ZAC en cours
Périmètre d'étude
Autre périmètre d'aménagement
Périmètre de réflexion
ZAE
PNEE
PRU_NPNRU
GPRU
apur
Février 2017
17ème
18ème
19ème
10ème
9ème
8ème
Hugo - Péri
Bethel
ZAC Victor Hugo
Pasteur - Zola
ZAC Porte de Saint-Ouen
Porte Saint-Ouen
GPRU Porte Montmartre - Porte de Clignancourt
Secteur 11-27b VALLES
Bauer Wonder
Boules en train
Quartier Rosiers-Debain
NPNRU Les Portes du 18ème
Caserne Gley
Pte MtMartre - Clignancourt Poissonniers
Porte de la Chapelle Condorcet
Gare des Mines-Stade des Fillettes
Porte d'Aubervilliers
ZAC Claude Bernard
Chapelle Inter coulée verte PO_2015_01 17 rue de la Chapelle
13 - 19 boulevard Ornano
Quartier de la Goutte d'Or
Château Rouge
Goutte d'Or Sud
NPNRU Goutte d'Or Sud
NPNRU Orgues de Flandre
ZAC Flandre -Tanger - Maroc
Hôpital Lariboisière
Hôpital Fernand Vidal - AP-HP
Gare routière
Faisceau existant Gare de l'Est
Station Eiffel
28 bis rue Saint Petersbourg

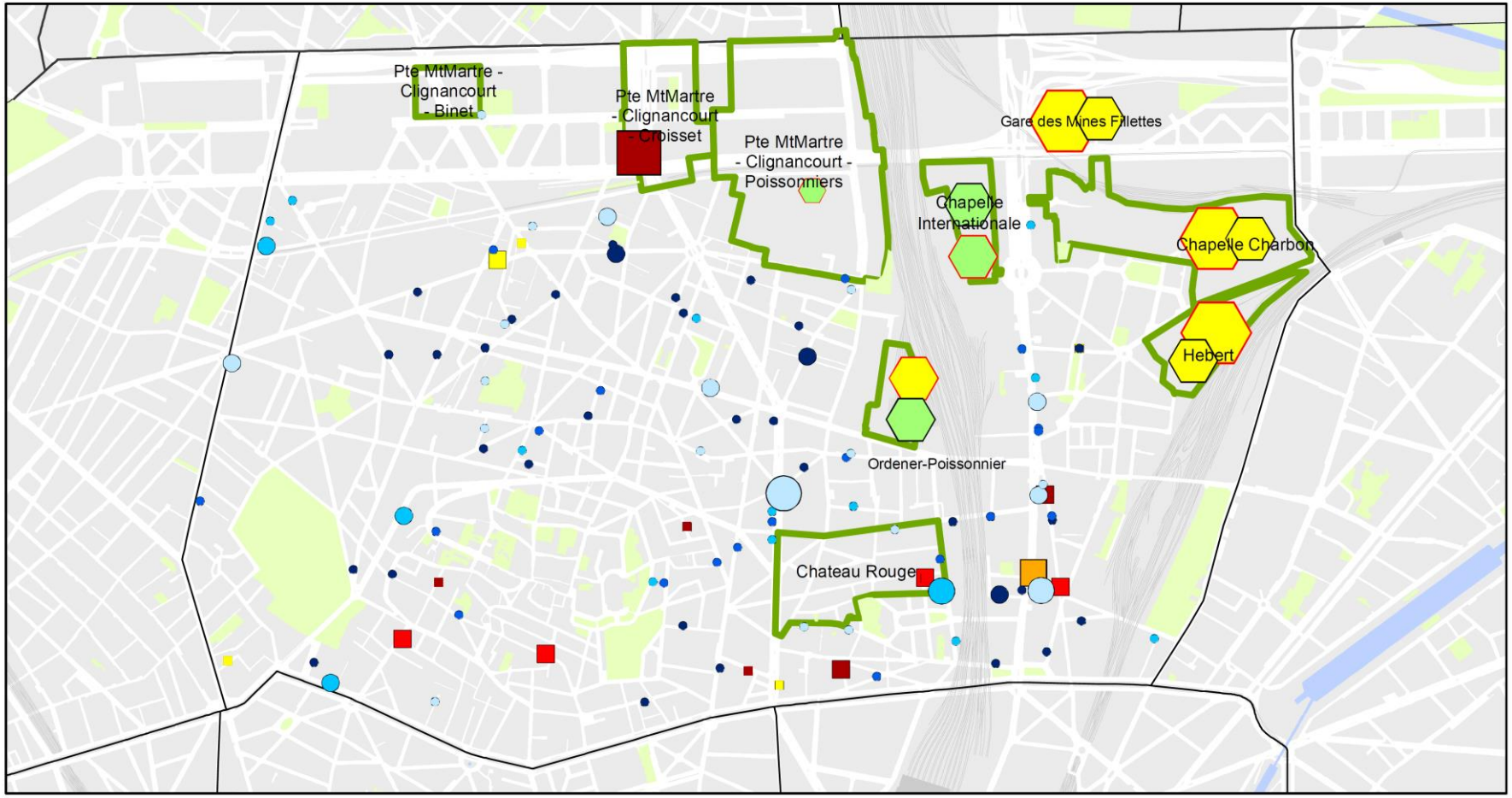

Livraison de logements familiaux envisagés en 2017 ou au cours des années suivantes

nombre de logements

- 1 - 10
- 11 - 25
- 26 - 50
- 51 - 100
- 101 et plus

- 1 - 10
- 11 - 25
- 26 - 50
- 51 - 100
- 101 et plus

- 1 - 100
- 101 - 300
- 301 et plus

Logements prévus dans la fiche descriptive de l'opération d'aménagement

- Logements sociaux
- autres logements

Logements sociaux financés qui restaient à livrer au 1er janvier 2016

- année inconnue
- 2019
- 2018
- 2017

Opération d'aménagement

PC et DP en diffus autorisés depuis 2013, non encore achevés, avec création nette d'au moins 1 logement

Production attendue de logements en diffus

- 2020
- 2019
- 2018
- 2017

Production attendue de logements en opération d'aménagement

- 2020
- 2019

0 0,2 0,4 Km

Ville de Paris, DU (SDPCPR) et DLH (SLF), Traitements APUR

PARTIE 2 : Les prévisions scolaires en fonction des opérations de logements

PREVISIONS SCOLAIRES - OPERATION ORDENER-POISSONNIERS

Des prévisions scolaires liées à l'opération Ordener-Poissonniers estimées à 8 classes primaires et 2 classes de collège

Cette fiche propose une estimation prévisionnelle des effectifs scolaires publics en maternelle, élémentaire et spécialisé et au collège à l'horizon de l'achèvement de l'opération Ordener-Poissonniers.

La prévision s'appuie sur l'état connu de la programmation en janvier 2017, qui prévoit notamment la construction de 438 logements familiaux sur un total de 450 logements. Les autres logements, dits spécifiques, ne sont pas pris en compte dans la prévision. Ils correspondent à des programmes de résidence sociale, EPHAD et maison relais dont on suppose qu'ils ne génèrent pas de besoin en équipement scolaire.

Données de programmation sur l'ensemble des logements (familiaux + spécifiques) :

- Logements sociaux : 50% soit 250 logements
- Logements privés : 50% soit 250 logements
- Total logements : 100% soit 500 logements

Données de programmation sur l'ensemble des logements familiaux:

- Logements sociaux : 75% de logements familiaux soit 188 logements
- Logements privés : 100% de logements familiaux soit 250 logements
- Total logements : 438 logements familiaux

Application du PLH sur les logements sociaux et libres :

- Part des logements 1 à 2 pièces : 40%
- Part des logements 3 pièces : 25%
- Part des logements 4 pièces ou plus : 35%

Résultats

Sur la base des données de programmation et selon les hypothèses que l'on explicitera ci-après, les besoins en classes maternelles et élémentaires seraient de 8 classes de 25 élèves dans le périmètre de la ZAC. Plus précisément, le besoin est estimé à 8 classes pour les enfants de la ZAC. Les besoins en classes de collège s'élèveraient à 2 classes de 28 élèves

Estimation des besoins scolaires (Apur) :
8 classes de 26 élèves pour la maternelle et l'élémentaire
2 classes de 28 élèves pour le collège

Le modèle logement conçu et utilisé par la DASCO donne des résultats approchants, 7 classes pour les niveaux maternelle et élémentaire confondus. Pour le collège toutefois, le besoin serait d'après la technique d'estimation DASCO un peu plus élevé, de l'ordre de 3 divisions. Le taux de peuplement des logements neufs sous-estime vraisemblablement un peu le besoin collège car ce besoin est décalé dans le temps.

Hypothèses

La prévision repose sur des hypothèses assez nombreuses qui renvoient aux pratiques scolaires, aux comportements des familles et aux caractéristiques des logements à construire.

- Pratiques scolaires : combien d'élèves par classe ? Quelle proportion d'enfants de 2 ans sera accueillie à l'école publique ?
- Comportements des familles et données culturelles : combien d'enfants par logement (selon la taille, son financement)? Quelle proportion d'élèves ira dans le privé ?
- Caractéristiques des logements neufs: quelle répartition par nombre de pièces ? Quelle proportion de logements sociaux ?

Les choix ont été arrêtés en liaison avec les services concernés de la Ville de Paris (urbanisme, logement, affaires scolaires). Ils restent modifiables, notamment en fonction des évolutions possibles du programme.

- 25 élèves par classe
Selon les données de la Dasco lors de la dernière rentrée scolaire, le nombre moyen d'élèves par classe en maternelle comme en élémentaire est de 22. Ce chiffre étant inférieur à la moyenne parisienne et faible, nous avons préféré le chiffre de 25 qui correspond aux recommandations du ministère pour les établissements en REP. Pour mémoire, dans les élémentaires situées en zone d'éducation prioritaire, les effectifs de CP et de CE1 devront néanmoins se limiter à 12 élèves par classe.

- 5% des enfants de 2 ans accueillis en maternelle
On suppose que le taux de scolarisation sera de 5% à l'âge de 2 ans et de 100% entre 3 et 15 ans. Le taux de scolarisation des 2 ans est aujourd'hui de l'ordre de 2% à Paris, ce qui est considéré comme insuffisant. Au niveau national, 10% des enfants de 2 ans sont scolarisés. A Ordener Poissonniers, un taux de 5% marque une intention volontariste et concrétiserait un net progrès.
La circulaire du ministère de l'éducation nationale en date du 18 décembre 2012 affirme l'intérêt d'une scolarisation dès 2 ans lorsqu'elle correspond « aux besoins de l'enfant et se déroule dans des conditions adaptées ». Elle vise à favoriser l'adaptation et la réussite scolaire lorsqu'elle touche des enfants dont les parents « sont éloignés de la culture scolaire », en priorité dans les environnements défavorisés. Pour répondre à cet objectif, 14 très petites sections ont été créées à Paris depuis l'année scolaire 2012-2013.

Le plan pluriannuel 2015-2017 de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale précise que la scolarisation précoce est un moyen efficace pour lutter contre la reproduction des inégalités et favoriser la réussite scolaire. Lors de la rentrée 2016-2017, des moyens supplémentaires ont été accordés pour le 1er degré et doivent permettre une progression importante de la scolarisation des enfants de moins de 3 ans.

- 9% des enfants de 3-5 ans scolarisés dans le privé, 13% des 6-10 ans et 18% des 11-14 ans
L'arbitrage que font les familles entre le public et le privé dépend de nombreux facteurs, notamment leur niveau socio-culturel et de revenu, la réputation des établissements publics et l'accessibilité des établissements privés par les transports en commun. Dans l'exercice, les taux retenus correspondent aux taux moyens observés ces dernières années dans le 18ème arrondissement.

- Un nombre moyen d'enfants par résidence principale variable selon la taille du logement et le financement du programme
Statistiquement, le nombre d'occupants d'un logement est lié à son nombre de pièces (plus les logements sont grands, plus le nombre d'habitants est élevé) ainsi qu'à la catégorie de financement (à dimension égale, il y a d'avantage d'occupants dans les logements aidés). Ces critères sont pris en compte dans l'estimation. Les ratios proviennent du recensement de 2013. Ils indiquent le nombre d'enfants présents dans les logements construits depuis 2006. Exemple : un trois pièces compte en moyenne 0,516 enfants de 2-5 ans si c'est un logement aidé, et 0,182 si c'est un logement non aidé. L'hypothèse est donc modulée selon la taille du logement et le financement du programme (aidé/non aidé).

- 7% de logements inoccupés
Les résidences principales, c'est-à-dire les logements occupés la plus grande partie de l'année, ne représentent jamais 100% des logements d'un quartier. Il y a toujours des logements vides (logements vacants) et d'autres dont les occupants sont périodiquement absents (logements occasionnels, résidences secondaires). Pour l'exercice, on suppose que 93% des logements livrés sont occupés à titre de résidences principales et que 7% sont inoccupés pour une raison ou pour une autre. Ces résultats sont issus d'exploitations réalisées à partir du recensement de 2013 sur les logements construits depuis 2006.

- 35% de logements sociaux et libres d'au moins 4 pièces
Pour les logements, une clé de répartition 60/40 a été retenue par les élus municipaux (60% de T3 ou plus dont 35% de T4 ou plus). La décomposition plus fine est faite sur la base des moyennes observées dans la construction neuve à Paris. De

même, pour les logements privés, la ventilation est faite sur la base des moyennes observées dans la construction neuve à Paris à partir des données du recensement.

Impact de la baisse démographique

Ces prévisions sont à nuancer au regard des tendances démographiques observées dans l'arrondissement. Du fait de la baisse du nombre de naissances depuis 2010, le nombre d'enfants, et donc d'élèves, diminue et cette tendance devrait se poursuivre durant les prochaines années.

L'impact de la baisse démographique à l'horizon 2021, est estimé en simulant les montées pédagogiques des générations d'élèves, rentrées après rentrées, à partir des taux apparents de passage observés au cours des dernières années. **D'ici 2021, sans prise en compte des opérations de logement, le secteur autour de l'opération Ordener Poissonniers devrait perdre 5 équivalents-classes de 26 élèves du fait de la baisse démographique.**

Néanmoins, ces projections doivent être mobilisées avec précaution car l'estimation des effectifs scolaires à l'horizon 2021 supposent de faire entre une génération « fictive », autrement dit une génération d'enfants qui ne sont pas encore nés. En effet, dès la rentrée 2019, les enfants qui entrent en petite section de maternelle sont âgés de 3 ans et sont nés en 2016 or, à la date de l'étude, les données concernant le nombre de naissances en 2016 ne sont pas disponibles.

		Rentrée 2016	Rentrée 2017	Rentrée 2018	Rentrée 2019	Rentrée 2020	Rentrée 2021
MATERNELLE	PS - 3 ans	G2013	G2014	G2015	G2016	G2017	G2018
	MS - 4 ans	G2012	G2013	G2014	G2015	G2016	G2017
	GS - 5 ans	G2011	G2012	G2013	G2014	G2015	G2016
ELEMENTAIRE	CP - 6 ans	G2010	G2011	G2012	G2013	G2014	G2015
	CE1 - 7 ans	G2009	G2010	G2011	G2012	G2013	G2014
	CE2 - 8 ans	G2008	G2009	G2010	G2011	G2012	G2013
	CM1 - 9 ans	G2007	G2008	G2009	G2010	G2011	G2012
	CM2 - 10 ans	G2006	G2007	G2008	G2009	G2010	G2011

	Générations déjà rentrées à l'école à la R2016
	Générations dont le volume à la naissance est connu (publication INSEE, à l'échelle de l'arrondissement). Leur répartition géographique au sein de l'arrondissement est estimée : moyenne des 3 dernières années des PS domiciliés.
	Générations dont le volume n'est pas connu. Estimation = moyenne 2014/2015 à l'échelle arrondissement. Hypothèse de répartition géographique inchangée.

Classes récupérables

Huit écoles primaires publiques se situent dans un périmètre proche du secteur Ordener Poissonniers : 2 écoles polyvalentes (142 Poissonniers, 14 Simplon), 3 écoles maternelles (19 Amiraux, 29 Marcadet, 27 Emile Duployé) et 3 écoles élémentaires (7 Championnet, 5 Pierre Budin, 18 Oran). **L'étude des locaux disponibles montre que deux de ces écoles (27 Emilie Duploye et 7 Championnet) ont la possibilité d'ouvrir 3 classes supplémentaires au total**. Néanmoins ces ouvertures supposent de revoir à la hausse le taux de rotation des services de restauration afin de pouvoir accueillir les nouveaux élèves. Ces ouvertures doivent également être nuancées au regard de la mise en œuvre de la réforme des CP-CE1, l'ensemble des écoles polyvalentes et élémentaires précitées se trouvant soit en « REP », soit en « REP+ » (école élémentaire 18 Oran).

De plus, lors de la rentrée 2016, certaines écoles du secteur Ordener Poissonniers n'ont pas atteint leur niveau maximum de remplissage et plusieurs classes comptent moins de 20 élèves. **Si chaque classe comptait entre 23 et 27 élèves en maternelle et en élémentaire, 5 classes seraient d'ores et déjà mobilisables dans le secteur de l'opération Ordener Poissonniers.**

	Nombre de classes récupérables
Baisse démographique	5
Locaux disponibles	2

Remplissage de toutes les classes	5
Ensemble	**12**

Conclusion

L'analyse du rapport entre le besoin scolaire généré par l'opération Ordener-Poissonnier, la baisse démographique constatée et les capacités d'accueil des écoles de proximité, permet de conclure à la possibilité d'une réponse aux besoins sans création d'école nouvelle.

Dans ce contexte, deux options sont possibles : ne pas construire d'école dans le cadre de l'opération et absorber les besoins nouveaux dans le patrimoine existant (option 1) ou profiter de l'opération d'aménagement pour bénéficier d'une nouvelle école polyvalente et supprimer une école existante (option 2).

Option 1 : Ne pas construire d'école dans le cadre de l'opération d'aménagement

L'analyse du rapport entre le besoin scolaire généré pour l'opération Ordener-Poissonnier, la baisse démographique constatée et les capacités d'accueil des écoles de proximité, permet de conclure à la possibilité d'une réponse aux besoins dans le patrimoine existant, moyennant une modification importante de la sectorisation des écoles.

Les avantages :
-Renouveler la fréquentation des établissements scolaires à proximité de l'opération d'aménagement par l'arrivée d'une population nouvelle,
-S'assurer d'un niveau de fréquentation correct de ces établissements, dans un contexte de forte baisse des effectifs scolaires,
-Ouvrir le nouveau quartier sur le quartier environnant,
-Pouvoir bénéficier de financements pour l'extension et l'amélioration des établissements existants (cela suppose de justifier ces travaux par les besoins directement générés par l'opération),
-Utiliser le foncier libéré pour répondre à d'autres besoins en lien avec l'opération nouvelle mais aussi les quartiers environnants : autre équipement (qui devrait néanmoins être financé par la collectivité), logements spécifiques (EPHAD), autre.

Les limites :
-Priver la collectivité de participation financière de l'aménageur pour la création du nouvel équipement scolaire, inscrit au programme de la ZAC
-Empêcher le déploiement d'une stratégie patrimoniale sur un établissement plus ancien

Option 2 : Création d'une école nouvelle dans le cadre de l'opération et fermeture d'une école à proximité

La construction d'une école polyvalente de 8 classes dans le cadre de l'opération pourrait s'avérer intéressante et ce, pour plusieurs raisons :

Financièrement :
-Profiter de la construction d'une école en réponse aux besoins générés par la ZAC et donc à la charge de l'aménageur.
-Permettre par les capacités d'accueil des écoles existantes ainsi préservées, cumulées à la baisse des effectifs, par un mouvement de sectorisation optimisant l'offre à la demande de scolarisation de « vider » une école et de procéder à une opération de valorisation foncière.

Cette solution nécessite le croisement entre des données objectivables (état du patrimoine, bilan énergétique, chiffrage d'une valorisation… dont une partie est en cours d'instruction à la DPA) et des données plus liées aux dynamiques territoriales (et donc en lien étroit avec la Mairie du 18ème) visant à déterminer le coût social et politique de la suppression de tel ou tel équipement scolaire.
Ainsi, concrètement, sur le 18ème arrondissement, un premier exercice combinant des critères fonctionnels et patrimoniaux : année de construction, état du bâti (VTA, moyenne des interventions DPA par local-classe, présence d'amiante) et accessibilité aux personnes en situation de handicap, permet de pointer quelques pistes d'écoles à valoriser Une demi-douzaine serait ainsi susceptible d'être valorisée, principalement en maternelle (écoles maternelles 57 Goutte d'or, 29 Marcadet, 18 Richomme, 51 Département, 1 Paul Abadie, 94 De Maistre), dont une à proximité du secteur Ordener – Poissonniers (école maternelle 29 rue Marcadet). Ces pistes restent néanmoins à expertiser plus finement et à confronter aux observations de la Mairie du 18ème notamment.

Plus complexe techniquement, cette solution présente le double avantage de proposer une rénovation patrimoniale à la charge de l'aménageur tout en générant potentiellement des recettes foncières pour la collectivité, voire la possibilité de construction de nouveaux logements.

En termes d'acceptabilité sociale :
-Augmenter l'acceptabilité sociale de la construction des logements sociaux sur le secteur, en préservant la création du nouvel équipement.
L'un des écueils récurant dans la mise en œuvre d'opérations urbaines tient au faible niveau d'acceptabilité sociale et parfois politique quant à la construction de logements sociaux, notamment dans des zones en comptant déjà un nombre important. La livraison d'équipements publics est un élément primordial qui contribue souvent à augmenter l'accueil d'un projet et en retour à favoriser un portage politique d'autant plus fort au niveau local. La recherche d'un accord local ne peut néanmoins se faire sans une optimisation patrimoniale que la baisse démographique rend tout à la fois possible et nécessaire. Aussi, c'est dès la présentation du projet aux élus qu'il semble important d'insister sur la fermeture concomitante d'un autre équipement scolaire.

-Impulser une dynamique permettant d'anticiper la nécessaire réduction du nombre d'équipements scolaires
La baisse démographique, la présence de petites, voire de très petites écoles sur le territoire parisien, et les changements à venir dans l'allocation des moyens de l'Education Nationale (jusqu'ici très favorable à la collectivité), vont nécessairement impliquer une réduction du nombre d'équipements scolaires, par fusion d'écoles et/ou par fermeture de sites. Notons ici que l'Académie partage cet objectif avec la DASCO. La stratégie évoquée permettant de penser ensemble et dans le même temps : la livraison de logements et d'un équipement public neuf, et la démolition d'un équipement public plus ancien et/ou moins fonctionnel pour construire d'autres logements ou en faire d'autres usages, impulse une dynamique nouvelle susceptible de dédramatiser les fermetures prochaines d'établissements. Dans cette nouvelle approche, il apparaît également important d'anticiper dans les constructions d'équipements publics l'obsolescence potentielle de leur usage. Ainsi, construit pour plusieurs dizaines d'années, un équipement scolaire peut s'avérer inutile dans son usage scolaire au bout de 10, 15 ou 20 ans. Anticiper les évolutions des besoins locaux implique une modularité des usages permettant la transformation d'un équipement public initialement conçu pour un usage scolaire à un autre usage (culturel, social…).

PREVISIONS SCOLAIRES – SECTEUR PARIS NORD EST

Le secteur Paris Nord Est (PNE) comprend 4 opérations d'aménagement : Chapelle International, Chapelle Charbon (phase 1 et 2), Hebert et gare des Mines Fillettes.
Pour chacune de ces opérations, des estimations de besoins scolaires ont été réalisées à partir des informations fournies par la Ville de Paris (Direction de l'urbanisme).
Les prévisions sont réalisées à partir du nombre de logements prévus dans le cadre des opérations d'aménagement ainsi qu'à partir d'une série d'hypothèses sur les pratiques scolaires, les comportements familiaux et sur les caractéristiques des logements à construire. Les fiches détaillées par opération sont disponibles en annexe.

Les projets de logements dans le secteur Paris Nord Est

Projets de logements	Date de livraison	Nombre prévu de logements familiaux
Chapelle International	2021	672
Chapelle Charbon	Phase 1 : 2021-2022 Phase 2 : 2024-2025	975
Hébert	Phase 1 : 2021 Phase 2 : 2023-2025	615
Gare des Mines Fillettes	2023-2025	1012
PNE		**3 274**

Source : DU, Dasco (données de mai 2017)

Les hypothèses retenues pour les prévisions varient selon les opérations et le contexte sociodémographique des quartiers dans lesquels elles sont mises en place :

- **Le nombre d'élèves par classe**, estimé à partir des effectifs lors des dernières rentrées scolaires (Dasco), il est identique pour chaque opération et s'élève à 26 enfants par classe.
- **La part d'enfants de 2 ans accueillis en maternelle,** estimé à partir de la situation actuelle dans l'arrondissement et des objectifs portés par le ministère de l'éducation nationale, il est identique pour chaque opération et s'élève à 5% des enfants de 2 ans.
- **La part d'enfants scolarisés dans le privé,** estimée à partir des taux observés dans l'arrondissement au cours des dernières années, il est identique pour chaque opération et s'élève à 9% des enfants âgés de 3-5 ans, 13% des 6-10 ans et 18% des 11-14 ans.
- **Le nombre d'enfants par résidence principale,** il varie selon la taille du logement et le financement du programme (aidé / non aidé).
- **La part de logements inoccupés,** estimée à partir de la typologie des logements construits, varie de 5,9% des logements à 8,5% selon les opérations.
- **La typologie des logements** correspond aux données de programmation qui figurent dans les permis de construire. Pour les logements pour lesquels cette donnée n'est pas mentionnée la répartition est faite sur la base des moyennes observées dans la construction neuve à Paris.

Ce travail de prévision a permis d'estimer les besoins scolaires, en termes de nombre de classes générées par les différents projets de logements dans le secteur PNE. **Au total, sans prise en compte des évolutions démographiques dans l'arrondissement, les nouveaux logements issus de ces quatre opérations généreraient un besoin de 46 nouvelles classes dans le premier degré.**

Projets de logements	Nombre prévu de logements familiaux			Nombre estimé de classes dans le 1 degré
Chapelle International	672			9
Chapelle Charbon	975			14
Hébert	615			9
Gare des Mines Fillettes	1012			14
PNE	3274			46

Impact de la baisse démographique

Ces prévisions sont à nuancer au regard des tendances démographiques observées dans l'arrondissement. Du fait de la baisse du nombre de naissances depuis 2010, le nombre d'enfants, et donc d'élèves, diminue et cette tendance devrait se poursuivre durant les prochaines années.

L'impact de la baisse démographique à l'horizon 2021, est estimé en simulant les montées pédagogiques des générations d'élèves, rentrées après rentrées, à partir des taux apparents de passage observés au cours des dernières années. **D'ici 2021, sans prise en compte des opérations de logement, le secteur PNE devrait perdre 10 équivalents-classes de 26 élèves du fait de la baisse démographique.**

Classes récupérables

Huit écoles primaires publiques se situent dans un périmètre proche du secteur PNE : 3 écoles polyvalentes (3 Maurice Genevoix, 30 Cugnot, 5 Torcy), 2 écoles maternelles (4 Charles Hermite, 7 Tchaikovski) et 3 écoles élémentaires (4 Charles Hermite, 33 Evangile, 2 Guadeloupe). **L'étude des locaux disponibles montre que deux de ces écoles (2 Guadeloupe et 30 Cugnot) ont la possibilité d'ouvrir 4 classes supplémentaires au total**. Là encore, ces ouvertures doivent cependant être nuancées au regard de la mise en œuvre de la réforme des CP-CE1, l'ensemble des écoles polyvalentes et élémentaires précitées se trouvant en « REP ».

De plus, lors de la rentrée 2016, certaines écoles du secteur PNE n'ont pas atteint leur niveau maximum de remplissage et plusieurs classes comptent moins de 23 élèves. **Si chaque classe comptait entre 23 et 27 élèves en maternelle et en élémentaire, 12 classes seraient d'ores et déjà mobilisables dans le secteur PNE.**

Ainsi, avec l'effet combiné de la baisse démographique et de la réorganisation des effectifs, 22 classes sont récupérables dans le secteur PNE sans création de nouvelle école.

	Nombre de classes récupérables
Baisse démographique	10
Locaux disponibles	4
Remplissage de toutes les classes	12
Ensemble	**26**

Plusieurs projets d'écoles nouvelles sont aussi inscrits dans ces opérations d'aménagement. La création d'une école de 12 classes est actée dans l'opération Chapelle International tandis qu'une autre école de 12 classes est en discussion dans les opérations Hebert ou Gare des Mines Fillettes.

	Nombre de classes récupérables
Chapelle International	12
Hebert ou Gare des Mines	12
Ensemble	**24**

Conclusion

L'analyse croisée de l'ensemble de ces éléments montre que la construction de deux écoles de 12 classes suffirait à couvrir l'ensemble des besoins engendrés par la construction prévue des 3 946 logements familiaux dans le 18e dans le secteur Paris Nord Est. Compte tenu du maillage actuel des écoles et des contraintes urbaines, il semblerait plus opportun de construire la seconde école à Gare des Mines Fillettes plutôt qu'à Hebert mais des analyses complémentaires seraient à conduire afin de préciser ce choix.

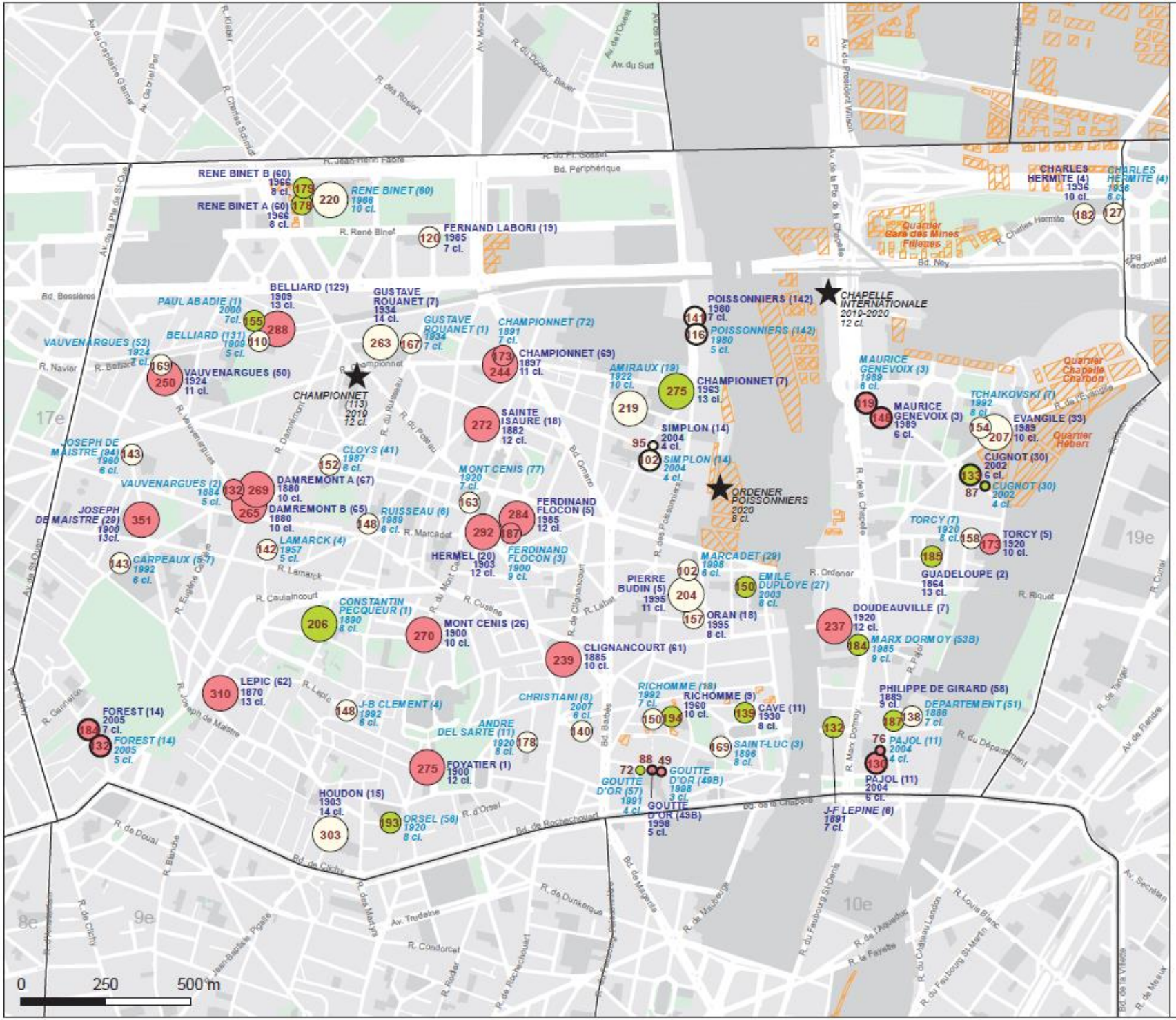

LES ECOLES PUBLIQUES

Rentrée 2016-2017

18ème arrondissement

TORCY (5) maternelle

TORCY (5) élémentaire

polyvalente

en projet

Effectif de l'école à la rentrée de Septembre 2016

219 plus de 200

de 100 à 200

moins de 100

Local disponible ou manquant

déficit local en équivalent classe

possibilité d'ouverture de classe

1886 année de construction de l'école

2 cl. nombre de classes de l'école

projet urbain

Source: Enquête lourde (DASCO) - 2016

apur ATELIER PARISIEN D'URBANISME

Annexes

Prévisions scolaires : Opération Chapelle International

Cette note propose une estimation prévisionnelle des effectifs scolaires publics en maternelle, élémentaire et spécialisé et au collège à l'horizon de l'achèvement de l'opération Chapelle International.
La prévision s'appuie sur l'état connu de la programmation en avril 2017, qui prévoit notamment la construction de 672 logements familiaux sur un total de 1 110 logements. Les autres logements, dits spécifiques, ne sont pas pris en compte dans la prévision. Ils correspondent à des programmes de foyers étudiants, jeunes chercheurs, ou jeunes actifs dont on suppose qu'ils ne génèrent pas de besoin en équipement scolaire.

Données de programmation sur l'ensemble des logements familiaux:

- Logements sociaux : 205 logements
- Logements privés : 467 logements
- Total logements : 672 logements familiaux

Résultats

Sur la base des données de programmation et selon les hypothèses que l'on explicitera ci-après, les besoins en classes maternelles et élémentaires seraient de 9 classes de 26 élèves dans le périmètre de l'opération. Les besoins en classes de collège s'élèveraient à 3 classes de 28 élèves

Estimation des besoins scolaires (APUR) :

9 classes de 26 élèves pour la maternelle et l'élémentaire
3 classes de 28 élèves pour le collège

Le modèle logement conçu et utilisé par la DASCO estime également le besoin à 9 classes pour les niveaux maternelle et élémentaire confondus. Pour le collège toutefois, le besoin serait d'après la technique d'estimation DASCO un peu plus élevé, de l'ordre de 4 divisions. Le taux de peuplement des logements neufs sous-estime vraisemblablement un peu le besoin collège car ce besoin est décalé dans le temps.

Hypothèses

La prévision repose sur des hypothèses assez nombreuses qui renvoient aux pratiques scolaires, aux comportements des familles et aux caractéristiques des logements à construire.

- Pratiques scolaires : combien d'élèves par classe ? Quelle proportion d'enfants de 2 ans sera accueillie à l'école publique ?
- Comportements des familles et données culturelles : combien d'enfants par logement (selon sa taille, son financement)? Quelle proportion d'élèves ira dans le privé ?
- Caractéristiques des logements neufs: quelle répartition par nombre de pièces ? Quelle proportion de logements sociaux ?

Les choix ont été arrêtés en liaison avec les services concernés de la Ville de Paris (urbanisme, logement, affaires scolaires). Ils restent modifiables, notamment en fonction des évolutions possibles du programme.

- 26 élèves par classe
Selon les données de la DASCO lors de la dernière rentrée scolaire, le nombre moyen d'élèves par classe en maternelle comme en élémentaire est de 22. Ce chiffre étant inférieur à la moyenne parisienne et faible, nous avons préféré le chiffre de 26 qui correspond aux recommandations la DASCO.

- 5% des enfants de 2 ans accueillis en maternelle
On suppose que le taux de scolarisation sera de 5% à l'âge de 2 ans et de 100% entre 3 et 15 ans. Le taux de scolarisation des 2 ans est aujourd'hui de l'ordre de 2% à Paris, ce qui est considéré comme insuffisant. Au niveau national, 10% des enfants de 2 ans sont scolarisés. A Chapelle International, un taux de 5% marque une intention volontariste et concrétiserait un net progrès.
La circulaire du ministère de l'éducation nationale en date du 18 décembre 2012 affirme l'intérêt d'une scolarisation dès 2 ans lorsqu'elle correspond « aux besoins de l'enfant et se déroule dans des conditions adaptées ». Elle vise à favoriser l'adaptation et la réussite scolaire lorsqu'elle touche des enfants dont les parents « sont éloignés de la culture scolaire », en priorité dans les environnements défavorisés. Pour répondre à cet objectif, 8 très petites sections ont été créées à Paris pour l'année scolaire 2012-2013.
Le plan pluriannuel 2015-2017 de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale précise que la scolarisation précoce est un moyen efficace pour lutter contre la reproduction des inégalités et favoriser la réussite scolaire. Lors de la rentrée 2016-2017, des moyens supplémentaires ont été accordés pour le 1er degré et doivent permettre une progression importante de la scolarisation des enfants de moins de 3 ans.

- 9% des enfants de 3-5 ans scolarisés dans le privé, 13% des 6-10 ans et 18% des 11-14 ans
L'arbitrage que font les familles entre le public et le privé dépend de nombreux facteurs, notamment leur niveau socio-culturel et de revenu, la réputation des établissements publics et l'accessibilité des établissements privés par les transports en commun. Dans l'exercice, les taux retenus correspondent aux taux moyens observés ces dernières années dans le 18ème arrondissement.

- Un nombre moyen d'enfants par résidence principale variable selon la taille du logement et le financement du programme.
Statistiquement, le nombre d'occupants d'un logement est lié à son nombre de pièces (plus les logements sont grands, plus le nombre d'habitants est élevé) ainsi qu'à la catégorie de financement (à dimension égale, il y a d'avantage d'occupants dans les logements aidés). Ces critères sont pris en compte dans l'estimation. Les ratios proviennent du recensement de 2013. Ils indiquent le nombre d'enfants présents dans les logements construits depuis 2006. Exemple : un trois pièces compte en moyenne 0,516 enfants de 2-5 ans si c'est un logement aidé, et 0,182 si c'est un logement non aidé. L'hypothèse est donc modulée selon la taille du logement et le financement du programme (aidé/non aidé).

- 8,5% de logements inoccupés
Les résidences principales, c'est-à-dire les logements occupés la plus grande partie de l'année, ne représentent jamais 100% des logements d'un quartier. Il y a toujours des logements vides (logements vacants) et d'autres dont les occupants sont périodiquement absents (logements occasionnels, résidences secondaires). Pour l'exercice, on suppose que 91,5% des logements livrés sont occupés à titre de résidences principales et que 8,5% sont inoccupés pour une raison ou pour une autre. Ces résultats sont issus d'exploitations réalisées à partir du recensement de 2013 sur les logements construits depuis 2006.

- la typologie des logements correspond aux données de programmation dans le permis de construire
Pour les logements des lots B, D, E, F et G, la répartition est similaire à celle renseignée dans le permis de construire.
Quant aux logements des lots H et I pour lesquels seul le nombre de logements familiaux est connu, une clé de répartition 60/40 a été retenue par les élus municipaux (60% de T3 ou plus dont 35% de T4 ou plus). La décomposition plus fine est faite sur la base des moyennes observées dans la construction neuve à Paris. De même, pour les logements privés, la ventilation est faite sur la base des moyennes observées dans la construction neuve à Paris à partir des données du recensement.

Prévisions scolaires : Opération Chapelle Charbon

Cette note propose une estimation prévisionnelle des effectifs scolaires publics en maternelle, élémentaire et spécialisé et au collège à l'horizon de l'achèvement de l'opération Chapelle Charbon.

La prévision s'appuie sur l'état connu de la programmation en mai 2017, qui prévoit notamment la construction de 975 logements familiaux sur un total de 1 210 logements. Les autres logements, dits spécifiques, ne sont pas pris en compte dans la prévision. Ils correspondent à des programmes de foyers étudiants, résidence sociale, EPHAD et maison relais dont on suppose qu'ils ne génèrent pas de besoin en équipement scolaire.

Données de programmation sur l'ensemble des logements familiaux :

- Logements sociaux : 490 logements
- Logements privés : 485 logements
- Total logements : 975 logements familiaux

Application du PLH sur les logements sociaux et libres :

- Part des logements 1 à 2 pièces : 40%
- Part des logements 3 pièces : 25%
- Part des logements 4 pièces ou plus : 35%

Résultats

Sur la base des données de programmation et selon les hypothèses que l'on explicitera ci-après, les besoins en classes maternelles et élémentaires seraient de 14 classes de 26 élèves dans le périmètre de la ZAC.Les besoins en classes de collège s'élèveraient à 5 classes de 28 élèves.

Estimation des besoins scolaires (APUR) :

14 classes de 26 élèves pour la maternelle et l'élémentaire
5 classes de 28 élèves pour le collège

Le modèle logement conçu et utilisé par la DASCO estime également le besoin à 14 classes pour les niveaux maternelle et élémentaire confondus. Pour le collège toutefois, le besoin serait d'après la technique d'estimation DASCO un peu plus élevé, de l'ordre de 6 divisions. Le taux de peuplement des logements neufs sous-estime vraisemblablement un peu le besoin collège car ce besoin est décalé dans le temps.

Hypothèses

La prévision repose sur des hypothèses assez nombreuses qui renvoient aux pratiques scolaires, aux comportements des familles et aux caractéristiques des logements à construire.

- Pratiques scolaires : combien d'élèves par classe ? Quelle proportion d'enfants de 2 ans sera accueillie à l'école publique ?
- Comportements des familles et données culturelles : combien d'enfants par logement (selon sa taille, son financement)? Quelle proportion d'élèves ira dans le privé ?
- Caractéristiques des logements neufs: quelle répartition par nombre de pièces ? Quelle proportion de logements sociaux ?

Les choix ont été arrêtés en liaison avec les services concernés de la Ville de Paris (urbanisme, logement, affaires scolaires). Ils restent modifiables, notamment en fonction des évolutions possibles du programme.

- 26 élèves par classe

Selon les données de la DASCO lors de la dernière rentrée scolaire, le nombre moyen d'élèves par classe en maternelle comme en élémentaire est de 22. Ce chiffre étant inférieur à la moyenne parisienne et faible, nous avons préféré le chiffre de 26 qui correspond aux recommandations de la DASCO.

- 5% des enfants de 2 ans accueillis en maternelle

On suppose que le taux de scolarisation sera de 5% à l'âge de 2 ans et de 100% entre 3 et 15 ans. Le taux de scolarisation des 2 ans est aujourd'hui de l'ordre de 2% à Paris, ce qui est considéré comme insuffisant. Au niveau national, 10% des enfants de 2 ans sont scolarisés. A Chapelle Charbon, un taux de 5% marque une intention volontariste et concrétiserait un net progrès.

La circulaire du ministère de l'éducation nationale en date du 18 décembre 2012 affirme l'intérêt d'une scolarisation dès 2 ans lorsqu'elle correspond « aux besoins de l'enfant et se déroule dans des conditions adaptées ». Elle vise à favoriser l'adaptation et la réussite scolaire lorsqu'elle touche des enfants dont les parents « sont éloignés de la culture scolaire », en priorité dans les environnements défavorisés. Pour répondre à cet objectif, 8 très petites sections ont été créées à Paris pour l'année scolaire 2012-2013.

Le plan pluriannuel 2015-2017 de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale précise que la scolarisation précoce est un moyen efficace pour lutter contre la reproduction des inégalités et favoriser la réussite scolaire. Lors de la rentrée 2016-2017, des moyens supplémentaires ont été accordés pour le 1er degré et doivent permettre une progression importante de la scolarisation des enfants de moins de 3 ans.

- 9% des enfants de 3-5 ans scolarisés dans le privé, 13% des 6-10 ans et 18% des 11-14 ans

L'arbitrage que font les familles entre le public et le privé dépend de nombreux facteurs, notamment leur niveau socio-culturel et de revenu, la réputation des établissements publics et l'accessibilité des établissements privés par les transports en commun. Dans l'exercice, les taux retenus correspondent aux taux moyens observés ces dernières années dans le 18è arrondissement.

- Un nombre moyen d'enfants par résidence principale variable selon la taille du logement et le financement du programme.

Statistiquement, le nombre d'occupants d'un logement est lié à son nombre de pièces (plus les logements sont grands, plus le nombre d'habitants est élevé) ainsi qu'à la catégorie de financement (à dimension égale, il y a d'avantage d'occupants dans les logements aidés). Ces critères sont pris en compte dans l'estimation. Les ratios proviennent du recensement de 2013. Ils indiquent le nombre d'enfants présents dans les logements construits depuis 2006. Exemple : un trois pièces compte en moyenne 0,516 enfants de 2-5 ans si c'est un logement aidé, et 0,182 si c'est un logement non aidé. L'hypothèse est donc modulée selon la taille du logement et le financement du programme (aidé/non aidé).

- 6,6% de logements inoccupés

Les résidences principales, c'est-à-dire les logements occupés la plus grande partie de l'année, ne représentent jamais 100% des logements d'un quartier. Il y a toujours des logements vides (logements vacants) et d'autres dont les occupants sont périodiquement absents (logements occasionnels, résidences secondaires). Pour l'exercice, on suppose que 93,4% des logements livrés sont occupés à titre de résidences principales et que 6,6% sont inoccupés pour une raison ou pour une autre. Ces résultats sont issus d'exploitations réalisées à partir du recensement de 2013 sur les logements construits depuis 2006.

- 35% de logements sociaux et libres d'au moins 4 pièces

Pour les logements, une clé de répartition 60/40 a été retenue par les élus municipaux (60% de T3 ou plus dont 35% de T4 ou plus). La décomposition plus fine est faite sur la base des moyennes observées dans la construction neuve à Paris. De même, pour les logements privés, la ventilation est faite sur la base des moyennes observées dans la construction neuve à Paris à partir des données du recensement.

- Prise en compte de l'étalement dans le temps de la livraison des logements.

Quand le nombre de logements programmés est important, il est indispensable de prendre en compte le fait qu'ils ne seront pas tous livrés en même temps sinon on risque de surestimer les besoins. Le nombre d'enfants âgés entre 3 et 10 ans logés dans des nouveaux logements est maximal au bout d'un certain nombre d'années (environ 4 ans). Les premiers enfants nés sur place sont par ailleurs souvent en élémentaire lorsque la seconde génération est en âge de rentrer à l'école maternelle.

Prévisions scolaires : Opération Hebert

Cette note propose une estimation prévisionnelle des effectifs scolaires publics en maternelle, élémentaire et spécialisé et au collège à l'horizon de l'achèvement de l'opération Hebert.

La prévision s'appuie sur l'état connu de la programmation en mai 2017, qui prévoit notamment la construction de 615 logements familiaux sur un total de 770 logements. Les autres logements, dits spécifiques, ne sont pas pris en compte dans la prévision. Ils correspondent à des programmes de foyers étudiants, résidence sociale, EPHAD et maison relais dont on suppose qu'ils ne génèrent pas de besoin en équipement scolaire

Données de programmation sur l'ensemble des logements familiaux:

- Logements sociaux : 370 logements
- Logements privés : 245 logements
- Total logements : 615 logements familiaux

Application du PLH sur les logements sociaux et libres :

- Part des logements 1 à 2 pièces : 40%
- Part des logements 3 pièces : 25%
- Part des logements 4 pièces ou plus : 35%

Résultats

Sur la base des données de programmation et selon les hypothèses que l'on explicitera ci-après, les besoins en classes maternelles et élémentaires seraient de 9 classes de 26 élèves dans le périmètre de la ZAC.Les besoins en classes de collège s'élèveraient à 3 classes de 28 élèves.

Estimation des besoins scolaires (APUR) :

9 classes de 26 élèves pour la maternelle et l'élémentaire
3 classes de 28 élèves pour le collège

Le modèle logement conçu et utilisé par la DASCO estime également le besoin à 9 classes pour les niveaux maternelle et élémentaire confondus. Pour le collège toutefois, le besoin serait d'après la technique d'estimation DASCO un peu plus élevé, de l'ordre de 4 divisions. Le taux de peuplement des logements neufs sous-estime vraisemblablement un peu le besoin collège car ce besoin est décalé dans le temps.

Hypothèses

La prévision repose sur des hypothèses assez nombreuses qui renvoient aux pratiques scolaires, aux comportements des familles et aux caractéristiques des logements à construire.

- Pratiques scolaires : combien d'élèves par classe ? Quelle proportion d'enfants de 2 ans sera accueillie à l'école publique ?
- Comportements des familles et données culturelles : combien d'enfants par logement (selon sa taille, son financement)? Quelle proportion d'élèves ira dans le privé ?
- Caractéristiques des logements neufs: quelle répartition par nombre de pièces ? Quelle proportion de logements sociaux ?

Les choix ont été arrêtés en liaison avec les services concernés de la Ville de Paris (urbanisme, logement, affaires scolaires). Ils restent modifiables, notamment en fonction des évolutions possibles du programme.

- 26 élèves par classe

Selon les données de la DASCO lors de la dernière rentrée scolaire, le nombre moyen d'élèves par classe en maternelle comme en élémentaire est de 22. Ce chiffre étant inférieur à la moyenne parisienne et faible, nous avons préféré le chiffre de 26 qui correspond aux recommandations de la DASCO.

- 5% des enfants de 2 ans accueillis en maternelle
On suppose que le taux de scolarisation sera de 5% à l'âge de 2 ans et de 100% entre 3 et 15 ans. Le taux de scolarisation des 2 ans est aujourd'hui de l'ordre de 2% à Paris, ce qui est considéré comme insuffisant. Au niveau national, 10% des enfants de 2 ans sont scolarisés. A Hébert, un taux de 5% marque une intention volontariste et concrétiserait un net progrès.

La circulaire du ministère de l'éducation nationale en date du 18 décembre 2012 affirme l'intérêt d'une scolarisation dès 2 ans lorsqu'elle correspond « aux besoins de l'enfant et se déroule dans des conditions adaptées ». Elle vise à favoriser l'adaptation et la réussite scolaire lorsqu'elle touche des enfants dont les parents « sont éloignés de la culture scolaire », en priorité dans les environnements défavorisés. Pour répondre à cet objectif, 8 très petites sections ont été créées à Paris pour l'année scolaire 2012-2013.
Le plan pluriannuel 2015-2017 de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale précise que la scolarisation précoce est un moyen efficace pour lutter contre la reproduction des inégalités et favoriser la réussite scolaire. Lors de la rentrée 2016-2017, des moyens supplémentaires ont été accordés pour le 1er degré et doivent permettre une progression importante de la scolarisation des enfants de moins de 3 ans.

- 9% des enfants de 3-5 ans scolarisés dans le privé, 13% des 6-10 ans et 18% des 11-14 ans
L'arbitrage que font les familles entre le public et le privé dépend de nombreux facteurs, notamment leur niveau socio-culturel et de revenu, la réputation des établissements publics et l'accessibilité des établissements privés par les transports en commun. Dans l'exercice, les taux retenus correspondent aux taux moyens observés ces dernières années dans le 18è arrondissement.

- Un nombre moyen d'enfants par résidence principale variable selon la taille du logement et le financement du programme.
Statistiquement, le nombre d'occupants d'un logement est lié à son nombre de pièces (plus les logements sont grands, plus le nombre d'habitants est élevé) ainsi qu'à la catégorie de financement (à dimension égale, il y a d'avantage d'occupants dans les logements aidés). Ces critères sont pris en compte dans l'estimation. Les ratios proviennent du recensement de 2013. Ils indiquent le nombre d'enfants présents dans les logements construits depuis 2006. Exemple : un trois pièces compte en moyenne 0,516 enfants de 2-5 ans si c'est un logement aidé, et 0,182 si c'est un logement non aidé. L'hypothèse est donc modulée selon la taille du logement et le financement du programme (aidé/non aidé).

- 5,9% de logements inoccupés
Les résidences principales, c'est-à-dire les logements occupés la plus grande partie de l'année, ne représentent jamais 100% des logements d'un quartier. Il y a toujours des logements vides (logements vacants) et d'autres dont les occupants sont périodiquement absents (logements occasionnels, résidences secondaires). Pour l'exercice, on suppose que 94,1% des logements livrés sont occupés à titre de résidences principales et que 5,9% sont inoccupés pour une raison ou pour une autre. Ces résultats sont issus d'exploitations réalisées à partir du recensement de 2013 sur les logements construits depuis 2006.

- 35% de logements sociaux et libres d'au moins 4 pièces
Pour les logements, une clé de répartition 60/40 a été retenue par les élus municipaux (60% de T3 ou plus dont 35% de T4 ou plus). La décomposition plus fine est faite sur la base des moyennes observées dans la construction neuve à Paris. De même, pour les logements privés, la ventilation est faite sur la base des moyennes observées dans la construction neuve à Paris à partir des données du recensement.

Prévisions scolaires : Opération Gare des Mines Fillettes

Cette note propose une estimation prévisionnelle des effectifs scolaires publics en maternelle, élémentaire et spécialisé et au collège à l'horizon de l'achèvement de l'opération Gare des Mines Fillettes.

La prévision s'appuie sur l'état connu de la programmation en mai 2017, qui prévoit notamment la construction de 1 012 logements familiaux sur un total de 1 265 logements. Les autres logements, dits spécifiques, ne sont pas pris en compte dans la prévision. Ils correspondent à des programmes de foyers étudiants, dont on suppose qu'ils ne génèrent pas de besoin en équipement scolaire.

Données de programmation sur l'ensemble des logements familiaux:

- Logements sociaux : 342 logements
- Logements privés : 670 logements
- Total logements : 1 012 logements familiaux

Application du PLH sur les logements sociaux et libres :

- Part des logements 1 à 2 pièces : 40%
- Part des logements 3 pièces : 25%
- Part des logements 4 pièces ou plus : 35%

Résultats

Sur la base des données de programmation et selon les hypothèses que l'on explicitera ci-après, les besoins en classes maternelles et élémentaires seraient de 14 classes de 26 élèves dans le périmètre de la ZAC. Les besoins en classes de collège s'élèveraient à 4 classes de 28 élèves.

Estimation des besoins scolaires (APUR) :

14 classes de 26 élèves pour la maternelle et l'élémentaire
4 classes de 28 élèves pour le collège

Le modèle logement conçu et utilisé par la DASCO estime également le besoin à 14 classes pour les niveaux maternelle et élémentaire confondus. Pour le collège toutefois, le besoin serait d'après la technique d'estimation DASCO un peu plus élevé, de l'ordre de 6 divisions. Le taux de peuplement des logements neufs sous-estime vraisemblablement un peu le besoin collège car ce besoin est décalé dans le temps.

Hypothèses

La prévision repose sur des hypothèses assez nombreuses qui renvoient aux pratiques scolaires, aux comportements des familles et aux caractéristiques des logements à construire.

- Pratiques scolaires : combien d'élèves par classe ? Quelle proportion d'enfants de 2 ans sera accueillie à l'école publique ?
- Comportements des familles et données culturelles : combien d'enfants par logement (selon sa taille, son financement)? Quelle proportion d'élèves ira dans le privé ?
- Caractéristiques des logements neufs: quelle répartition par nombre de pièces ? Quelle proportion de logements sociaux ?

Les choix ont été arrêtés en liaison avec les services concernés de la Ville de Paris (urbanisme, logement, affaires scolaires). Ils restent modifiables, notamment en fonction des évolutions possibles du programme.

- 26 élèves par classe

Selon les données de la DASCO lors de la dernière rentrée scolaire, le nombre moyen d'élèves par classe en maternelle comme en élémentaire est de 22. Ce chiffre étant inférieur à la moyenne parisienne et faible, nous avons préféré le chiffre de 26 qui correspond aux recommandations de la DASCO.

- 5% des enfants de 2 ans accueillis en maternelle

On suppose que le taux de scolarisation sera de 5% à l'âge de 2 ans et de 100% entre 3 et 15 ans. Le taux de scolarisation des 2 ans est aujourd'hui de l'ordre de 2% à Paris, ce qui est considéré comme insuffisant. Au niveau national, 10% des enfants de 2 ans sont scolarisés. A Gare des Mines Fillettes, un taux de 5% marque une intention volontariste et concrétiserait un net progrès.

La circulaire du ministère de l'éducation nationale en date du 18 décembre 2012 affirme l'intérêt d'une scolarisation dès 2 ans lorsqu'elle correspond « aux besoins de l'enfant et se déroule dans des conditions adaptées ». Elle vise à favoriser l'adaptation et la réussite scolaire lorsqu'elle touche des enfants dont les parents « sont éloignés de la culture scolaire », en priorité dans les environnements défavorisés. Pour répondre à cet objectif, 8 très petites sections ont été créées à Paris pour l'année scolaire 2012-2013.

Le plan pluriannuel 2015-2017 de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale précise que la scolarisation précoce est un moyen efficace pour lutter contre la reproduction des inégalités et favoriser la réussite scolaire. Lors de la rentrée 2016-2017, des moyens supplémentaires ont été accordés pour le 1er degré et doivent permettre une progression importante de la scolarisation des enfants de moins de 3 ans.

- 9% des enfants de 3-5 ans scolarisés dans le privé, 13% des 6-10 ans et 18% des 11-14 ans

L'arbitrage que font les familles entre le public et le privé dépend de nombreux facteurs, notamment leur niveau socio-culturel et de revenu, la réputation des établissements publics et l'accessibilité des établissements privés par les transports en commun. Dans l'exercice, les taux retenus correspondent aux taux moyens observés ces dernières années dans le 18è arrondissement.

- Un nombre moyen d'enfants par résidence principale variable selon la taille du logement et le financement du programme.

Statistiquement, le nombre d'occupants d'un logement est lié à son nombre de pièces (plus les logements sont grands, plus le nombre d'habitants est élevé) ainsi qu'à la catégorie de financement (à dimension égale, il y a d'avantage d'occupants dans les logements aidés). Ces critères sont pris en compte dans l'estimation. Les ratios proviennent du recensement de 2013. Ils indiquent le nombre d'enfants présents dans les logements construits depuis 2006. Exemple : un trois pièces compte en moyenne 0,516 enfants de 2-5 ans si c'est un logement aidé, et 0,182 si c'est un logement non aidé. L'hypothèse est donc modulée selon la taille du logement et le financement du programme (aidé/non aidé).

- 7,7% de logements inoccupés

Les résidences principales, c'est-à-dire les logements occupés la plus grande partie de l'année, ne représentent jamais 100% des logements d'un quartier. Il y a toujours des logements vides (logements vacants) et d'autres dont les occupants sont périodiquement absents (logements occasionnels, résidences secondaires). Pour l'exercice, on suppose que 92,3% des logements livrés sont occupés à titre de résidences principales et que 7,7% sont inoccupés pour une raison ou pour une autre. Ces résultats sont issus d'exploitations réalisées à partir du recensement de 2013 sur les logements construits depuis 2006.

- 35% de logements sociaux et libres d'au moins 4 pièces

Pour les logements, une clé de répartition 60/40 a été retenue par les élus municipaux (60% de T3 ou plus dont 35% de T4 ou plus). La décomposition plus fine est faite sur la base des moyennes observées dans la construction neuve à Paris. De même, pour les logements privés, la ventilation est faite sur la base des moyennes observées dans la construction neuve à Paris à partir des données du recensement.

- Prise en compte de l'étalement dans le temps de la livraison des logements.

Quand le nombre de logements programmés est important, il est indispensable de prendre en compte le fait qu'ils ne seront pas tous livrés en même temps sinon on risque de surestimer les besoins. Le nombre d'enfants âgés entre 3 et 10 ans logés dans des nouveaux logements est maximal au bout d'un certain nombre d'années (environ 4 ans). Les premiers enfants nés sur place sont par ailleurs souvent en élémentaire lorsque la seconde génération est en âge de rentrer à l'école maternelle.